

Des Nordiques abominables

□ Ils s'écrasent 6-4 contre les «faibles» Sénateurs d'Ottawa

Robert LAFLAMME Ottawa (PC)

Pierre Pagé refuse d'abdiquer mais les joueurs des Nordiques, eux, ont abandonné. Ils l'ont fait savoir de façon claire à l'entraîneur et directeur général en offrant une piètre performance, hier, contre les Sénateurs qui ont gagné 6-4 en présence de 10 548 personnes au Civic municipal.

Pagé a voulu recréer l'atmosphère du camp d'entraînement au cours des derniers jours, tenant même des réunions à 22h deux soirs d'affilée. Il a réussi parce que ses joueurs ont joué comme une équipe mal rodée, refusant de se sacrifier, prenant part à un match hors concours en... mars.

Claude Lapointe, avec son 10e but (son 100e point dans la LNH), a ravivé brièvement les espoirs des Nordiques en troisième période. Mais la pénalité majeure infligée à Steven Finn, qui a frappé Steve Konroyd par derrière, a porté un dur coup. Alexei Yashin (27e) a redonné une priorité de deux buts aux locaux.

Pointés du doigt maintes fois cette saison, les gros canons de l'équipe ont répondu à l'appel pendant la première période seulement. Joe Sakic, avec ses 23e et 24e filets, a été le meilleur chez les perdants. Mats Sundin (28e) a été l'autre buteur.

Alexandre Daigle a offert une autre bonne prestation contre les Nordiques en méritant son 18e but en plus d'une aide. Il a amassé cinq points en cinq rencontres contre eux cette saison. Il a même lâché les gants devant Valeri Kamensky en fin de match.

Sylvain Turgeon (10e), Scott Levins (8e), Troy Murray (2e) et Dan Quinn (4e) ont également contribué à l'attaque pour les gagnants.

Obtenant peu de soutien des défenseurs, les deux gardiens ont connu une soirée difficile. Stéphane



Alexei Gusarov et Craig Wolanin n'ont pu empêcher Scott Levins de marquer.

Photolaser PC

Fiset n'a pas mal joué mais il a été chancelant à quelques reprises. Craig Billington a mieux paru surtout grâce à l'inertie des attaquants des Nordiques.

Atteint par le bâton de son co-

équipier Curtis Leschyshyn, l'attaquant Bob Bassen, a dû quitter le match en première période quand il a subi une coupure au-dessus de l'oeil gauche qui a nécessité 12 points de suture.

Pagé s'en prend à ses joueurs

Ottawa (PC)

«Les joueurs ne veulent pas se sacrifier pour les succès de l'équipe. S'ils affirment le contraire, c'est parce qu'ils sont des menteurs», a déclaré Pierre Pagé, qui a été plus virulent dans ses propos en anglais qu'en français après la défaite aux dépens des Sénateurs.

«Quand les joueurs talentueux comprendront qu'ils peuvent amasser autant de points en adoptant un style défensif, nous réglerons une grande partie de nos problèmes, avait-il dit auparavant. Le message entre par une oreille et sort par l'autre. C'est la mentalité des gars. Ils ont souffert toute la saison à cause de ça.

«Les gars semblaient déterminés en début de match mais on s'est encore battu nous-mêmes. Les autres équipes doivent quand même accomplir quelque chose de bien pour nous battre, a ajouté Pagé qui a sévèrement blâmé les défenseurs. Ils ont été du calibre des défenseurs de la Ligue américaine. C'est l'histoire de notre saison. On est faible dans notre zone et on ne frappe pas. Les gars veulent trop obtenir des buts.

«C'est anormal qu'on ait accordé 15 chances de marquer aux Sénateurs et qu'on ne complète qu'une trentaine de mises en échec. C'est deux fois moins que lorsqu'on gagne.»

La pénalité majeure qu'a reçue Steven Finn peu de temps après le but de Claude Lapointe en troisième période a été le fait saillant de

la rencontre, d'après Pagé.

«On retrouvait graduellement nos jambes quand Steven a été puni.»

Interrogé quant aux minces possibilités des Nordiques de mériter une place en séries éliminatoires, l'entraîneur a simplement répondu: «Nous aurons besoin de quelques miracles, de beaucoup de fierté et que les autres équipes perdent tous leurs matches...»

Dans le vestiaire des perdants, on a débité plus de clichés qu'on a distribué les mises en échec pendant le match. Les joueurs, la tête basse et du bout des lèvres, ont assuré qu'ils n'abandonneraient pas.

Joe Sakic a assuré que le message que l'entraîneur a livré au cours des derniers jours avait été bien compris.

Les Cantonniers restent en vie grâce à... Lloyd Langlois

Martin DUSSAULT Magog

Inspirés par le témoignage du médaillé de bronze en saut à ski acrobatique de Lillehammer, Lloyd Langlois, les Cantonniers se sont accrochés à leur rêve d'accéder au tournoi de la Coupe Air Canada et ont battu l'Intrépide de Gatineau 6-2 hier soir à Magog devant 1148 spectateurs. Ils ont mérité un premier gain dans cette finale 4 de 7 de la Ligue de hockey midget AAA qui est dominée 3-1 par la formation de l'Outaouais.

Privés des services de leur meilleur compteur en séries, Daniel Corso, les Cantonniers ont joué en équipe. Pendant que le trio composé de Sylvain Rodier, Dave Parenteau et Sylvain Moreau prenait principalement la relève, le gardien Claude Fernet se distinguait devant le filet magogois pour mériter sa première victoire des éliminatoires.

S'ils avaient facilité la tâche du gardien Eric Patry lors de deux derniers matchs, hier les Cantonniers ont envahi l'enclave avec le résultat qu'ils ont compté trois fois en

avantage numérique après avoir été blanchis huit fois à Gatineau. Patry a cédé sa place à Ian Olsen après le 4e but.

«Nos 20 joueurs croient en nos chances de remonter la pente et nous en avons eue la preuve. Tout le monde a joué un gros match du premier au dernier et ça augure bien pour d'autres victoires», a commenté l'entraîneur Gaëtan Pélissier, ravi de la tenue de son équipe.

Lloyd Langlois dans le vestiaire

L'entraîneur Pélissier, qui excelle dans l'art de motiver ses joueurs, a fait appel à l'olympien Lloyd Langlois qui s'est adressé à ses joueurs quelques minutes avant la rencontre.

«J'ai fait le parallèle entre leur position et la mienne lors d'une compétition où j'étais 13e après mon premier saut. J'ai tout donné et j'ai gagné grâce à une performance parfaite par la suite. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir», a relaté Lloyd Langlois.

Beaucoup plus d'intensité

L'attaquant Sylvain Rodier l'une des figures dominantes aux

côtés de Dave Parenteau savait qu'il devait en faire plus pour gagner.

«Le message a passé. Nous avons relevé le niveau d'intensité et c'est ce qui explique en grande partie notre victoire», a expliqué l'attaquant.

Le gardien Claude Fernet était pour sa part soulagé après avoir supporté une immense pression.

«Je me suis concentré sur tous les lancers. J'ai connu un bon match, mais tout le monde a contribué au succès en me libérant le devant du filet», a mentionné le gardien qui a fait face à 27 tirs contre 38 pour ses opposants.

Bloc-notes

Christian Drolet a marqué deux buts dont un dans un filet désert. Les autres ont été inscrits par Sylvain Rodier, Dave Parenteau, François Cloutier et Eric Bélanger. Le prolifique Daniel Brière qui a été ébranlé à plusieurs reprises, a tout de même réussi à compter un but et à préparer celui de Mario Dumais.

Les Cantonniers tenteront de poursuivre leur remontée demain soir à Gatineau dans le sixième match de cette série.

Aux attaquants des Faucons de produire

Louis-Éric ALLARD Sherbrooke

Depuis le début de la série contre les Lynx de Saint-Jean, la brigade défensive des Faucons de Sherbrooke n'a rien à se reprocher, mais l'offensive peut sûrement faire beaucoup mieux.

Les Faucons n'ont accordé que 10 buts, mais n'en ont marqué que 14 (dont un dans un filet désert et six au cours d'une même rencontre) dans les quatre premiers matchs de la série. L'entraîneur des Faucons, Guy Chouinard, admet que les attaquants peuvent en donner plus que ce qu'ils ont offert jusqu'ici.

«Les défenseurs font un excellent job et les gardiens également. Dans les séries, il faut le deuxième et le troisième efforts, mais nous ne l'avons pas de tous nos attaquants», affirme Chouinard.

Bref, Chouinard espèrent que les attaquants suivront le chemin tracé par la brigade défensive. Même après les trois premières victoires, Chouinard avait indiqué que certains joueurs pouvaient en faire plus. Après la première défaite des siens en séries, il a pointé du doigt les François Rivard et Pascal Bernier.

«C'est vrai que les défenseurs jouent du très bon hockey et que les attaquants se doivent d'en faire plus, admet Bernier. Personnellement, je suis conscient que je peux en faire plus. Je joue juste mon petit match facile, au lieu d'essayer d'en donner un peu plus.»

L'ailier gauche de 19 ans soutient qu'il a de la difficulté à reprendre le rythme qu'il avait, alors qu'il évoluait avec les Tigres de Victoriaville.

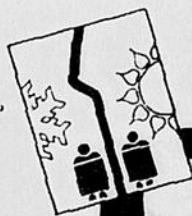
«J'avais plus de glace à Victoriaville parce que l'équipe était plus faible. Maintenant, je dois augmenter mon intensité. Je sais tout de même que j'ai un rôle important à jouer avec les Faucons. Je dois être plus agressif et y aller de bonnes mises en échec, afin d'augmenter la confiance de mes coéquipiers», précise le hockeyeur de Richmond.

Un petit creux pour Rivard

Pour sa part, le centre de 18 ans, François Rivard, sait qu'il peut faire mieux qu'il ne l'a fait lors des derniers matchs, mais il disait comprendre mal pourquoi le journaliste s'interrogeait autant sur son rendement.

«J'ai bien commencé les séries, mais je n'ai pas réussi à marquer lors des deux premiers matchs. Dans les deux autres matchs, je n'étais pas là du tout. Je connais un petit creux présentement. Depuis mon arrivée à Sherbrooke, je crois tout de même que j'ai livré la marchandise. J'ai presque obtenu une moyenne d'un point par match. J'ai fait mes preuves et l'organisation me fait confiance», a-t-il expliqué tout en précisant qu'il était plus difficile de se motiver avec la présente formule des séries.

«Un excès de confiance» -C-3



C.P. 248, Magog-Orford, J1X 3W8, Tél.: 843-6548

PROFITEZ MAINTENANT DE LA PRÉVENTE DES BILLETS DE SAISON

1994-1995

ET L'HIVER PROCHAIN, SKIEZ

LES 3 GRANDES MONTAGNES PENDANT TOUT PRÈS DE 5 MOIS

JUSQU'À 10% D'ÉCONOMIE, AVANT LE 18 AVRIL 1994 VOUS POUVEZ

ÉCONOMISER JUSQU'À 138\$

SUR LE LAISSEZ-PASSER FAMILIAL À USAGE ILLIMITÉ

CHOISISSEZ LE BILLET DE SAISON QUI VOUS CONVIENT:

- ☐ 5 JOURS, DU LUNDI AU VENDREDI
- ☐ 15 VISITES
- ☐ 20 VISITES
- ☐ À USAGE ILLIMITÉ

N'hésitez plus, profitez de votre prochaine journée de ski de printemps pour vous procurer votre abonnement plein air 1994-1995.

En achetant maintenant, vous pouvez même étaler votre paiement en 8 versements et économiser 8%.

Par exemple:

43\$55/mois pendant 8 mois (tx en sus) pour une passe-montagne individuelle de... 15 visites pour étudiant

NOS faucons

reçoivent

Les LYNX de Saint-Jean

ce soir, 19h30

au Palais des Sports

une affaire d'équipe!

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Trois pongistes de l'Estrie font la barbe aux Américains

□ Ils surprennent les participants du Rochester Open, en banlieue de New York

Jean-Paul RICARD Sherbrooke

Les pongistes Denis Bisson, Eric Schuller et Xavier Therrien ont fait la barbe aux Américains alors qu'ils participaient au tournoi de tennis de table Rochester Open, en banlieue de New York.

C'est Eric Schuller, un Français qui termine présentement son bac en administration à l'Université de Sherbrooke, qui a suggéré à ses compagnons de s'inscrire à ce tournoi ouvert.

«Les Américains pensaient qu'on était devenus fous, quand ils nous ont vu arriver là-bas. Nous venions de nous taper 650 kilomètres afin de participer au tournoi», de dire Eric Schuller qui défend les couleurs du Club de tennis de table de Sherbrooke, tout comme Denis Bisson. Pour sa part, Xavier Therrien porte les couleurs du Club de tennis de table d'Ascot Corner.

«Les joueurs américains sont beaucoup plus âgés que la moyenne des joueurs canadiens. Ils ont aussi un style de jeu différent, une technique différente. Pour nous, c'est bon d'avoir la chance d'affronter différents types de joueurs. Le seul problème, c'est que lorsqu'un jeune se retrouve opposé à une personne âgée, il pense pouvoir gagner facilement et fait preuve d'impatience. J'ai commis cette erreur à mon premier match, et j'ai perdu 21-10.



Denis Bisson

Mais je n'ai pas pris de temps à comprendre puisque j'ai récolté six victoires par la suite pour remporter le championnat de la classe 2000», d'affirmer Denis Bisson, âgé de seulement 16 ans.

La victoire de Denis Bisson en classe 2000 s'est avérée une surprise de taille, lui qui évoluait en classe 1350 au Canada. Par contre, ses victoires contre des joueurs de classe 2000 en territoire américain devaient lui permettre de se hisser en classe 1850 au Canada, puisque



Eric Schuller

chaque victoire contre un joueur de catégorie supérieure lui vaut 500 points à sa fiche.

«J'y allais pour prendre de l'expérience, mais je visais aussi le championnat de la catégorie 2000, même si c'est ce qu'on peut appeler viser haut. J'ai surpris tout le monde, moi le premier», d'ajouter Denis.

Schuller et Therrien

Pour sa part, Eric Schuller, s'est rendu jusqu'en demi-finale de la

classe open, en plus de remporter les honneurs du double masculin alors qu'il faisait équipe avec Xavier Therrien.

Quand il s'est inscrit à l'Université de Sherbrooke, Eric Schuller a pris soin d'apporter sa raquette de tennis de table dans ses bagages, car il savait qu'il aurait la chance d'affronter d'excellents pongistes au Canada.

«Mais je ne savais pas que j'aurais la chance de rencontrer d'aussi bons joueurs dans la région de Sherbrooke. Je pensais que j'aurais à voyager beaucoup pour affronter des joueurs de mon calibre, mais non. Il y a beaucoup de talent dans la région et j'ai aussi rencontré un excellent entraîneur en la personne de Sylvain Landry. Je suis arrivé ici depuis trois mois et je considère que je me suis amélioré depuis», de confier Schuller, qui est âgé de 22 ans.

Peu après son arrivée à Sherbrooke, Eric a participé à un tournoi en Floride et remportait ce tournoi, le Miami Open. Il s'est rendu jusqu'en finale du tournoi de Bâton Rouge en Louisiane avant de se rendre au tournoi Rochester Open.

En fin de semaine, Eric et une vingtaine de pongistes de l'Estrie doivent se rendre à l'Auberge des Seigneurs à St-Hyacinthe, où ils participeront à un tournoi regroupant plus de 350 pongistes. En double, Eric fera équipe avec David Jacques du club de Fleurimont.

Du hockey sans les lancers dans le coin

Jean-Paul RICARD

Sherbrooke

Un tournoi de hockey «non-stop» sera présenté au Centre Récréatif de Rock Forest, les 9 et 10 avril prochain.

Quoi ? Vous ne connaissez pas le hockey non-stop ? Hé bien vous manquez quelque chose d'intéressant. Les tournois non-stop sont très populaires dans les Bois-Francs et en Mauricie, mais c'est le premier tournoi du genre dans la région de Sherbrooke.

«Chaque équipe aligne seulement sept joueurs, dont un gardien de but. Donc, il n'y a qu'un seul réserviste sur le banc. Les équipes disputent deux périodes de jeu de 15 minutes non chronométrées. Il n'y a pas de ligne rouge, donc pas de hors-jeu pour les passes traversant deux lignes. Mais là où ça devient excitant, c'est que l'arbitre remet la rondelle en jeu dès qu'un joueur se présente au cercle de mise au jeu», d'expliquer René Rodrigue, un des responsables du tournoi.

Steeve Rancourt, un autre membre du comité organisateur, ajoute «Avec ces règlements-là, il n'est pas question de lancer la rondelle dans le coin de la patinoire. C'est important de toujours contrôler la rondelle et d'imposer le rythme.»

«On a déjà perdu un tournoi de cette façon. On venait de marquer le but égalisateur dans la dernière minute de jeu. Un joueur de l'autre équipe s'est aussitôt présenté au centre de la patinoire, il s'est emparé de la rondelle et s'est échappé seul pour inscrire le but vainqueur. C'est ça le hockey non-

stop» d'ajouter René Rodrigue.

Chose certaine, il faut être en forme pour tenir le coup et le jeu n'est jamais ennuyant. Et s'il était ennuyant, ça ne peut pas durer longtemps puisque chaque match ne dure que 30 minutes...

«On peut dire que ça ressemble aux tournois de balle molle un seul lancer. Ça ne traîne pas en longueur» de souligner Steeve Rancourt.

900 \$ pour sept joueurs

Seulement 16 équipes seront inscrites et il y aura 1800 \$ distribués en bourses parmi les quatre équipes qui vont atteindre la ronde demi-finale de ce tournoi de type «faux double-élimination». C'est à dire qu'une équipe peut perdre son premier match, mais ne doit plus perdre par la suite. La part de l'équipe championne est de 900 \$... à distribuer entre sept joueurs.

Les organisateurs sont de jeunes pères de famille et ils ont prévu un horaire de jeunes pères de famille puisque les parties débutent à 8h00 samedi pour se terminer à 22h00 tandis que l'action reprendra à 10h30 le dimanche avec la présentation de la finale vers 18h00.

Il reste de la place pour quelques équipes, des formations de calibre intermédiaire, faut-il préciser. On peut obtenir plus d'information en communiquant avec René Rodrigue au 566-6030.

Le prix d'entrée est de 3 \$. Après chaque match, le film vidéo de la partie sera présenté en différé au restaurant Freedays, voisin du Centre Récréatif de Rock Forest.

SPORT RÉGIONAL EN BREF

Neuf médailles pour les patineurs de Sherbrooke

Les représentants du club de patinage de vitesse de Sherbrooke ont remporté neuf médailles au championnat de division 2 de patinage de vitesse en fin de semaine dernière à St-Romuald.

Au niveau benjamin, Magalie Boulay a mérité une médaille d'argent et elle s'est classée deuxième au cumulatif de sa catégorie. Céline Grondin a remporté une médaille de bronze.

Chez les cadets, Élisabeth Dupuis-Bezzosi a été couronnée championne de sa catégorie et elle a mérité une médaille d'or. Kassandra Lunardi-Dusault quant à elle mérité une médaille d'argent et elle s'est classée troisième au cumulatif de la même catégorie.

Dans la catégorie juvénile, Jérôme Boulay s'est classé deuxième et il a aussi mérité une médaille d'argent.

Au niveau junior, Sophie Chaperon a dominé chez les filles avec une médaille d'or et le premier rang de sa catégorie au classement général. Hans Chamberland a fait de même chez les garçons, méritant une médaille d'or et le championnat au classement cumulatif.

Victoire d'Annick Provencher chez les intermédiaires au classement cumulatif; elle a mérité une médaille d'argent à St-Romuald.

Enfin, chez les seniors, Guylaine Roy et Jean-Marc Tremblay du club sherbrookoïse ont été couronnés champions au cumulatif de la saison. C'est l'entraîneur Yvan Bacon qui accompagnait les huit patineurs sherbrookoïse à St-Romuald et il s'est dit évidemment très fier des résultats obtenus.

Ringuette: Bromptonville l'emporte à Theftford Mines

L'équipe benjamine de Bromptonville, dirigée par l'entraîneur Jean-Pierre Emond, a remporté les honneurs de sa catégorie au Tournoi de ringuette de l'Amiante disputé en fin de semaine à Theftford Mines. L'équipe de Bromptonville a démontré beaucoup de caractère en finale pour vaincre l'équipe locale de Theftford Mines par le compte de 3-1. Auparavant, Bromptonville avait annulé 3-3 avec cette même équipe, pour ensuite vaincre Mascouche 6-3. L'équipe benjamine de Bromptonville avait, plus tôt cette saison, enlevé les honneurs de la finale régionale des Jeux du Québec.

D'autre part, l'équipe atome de Bromptonville, de l'entraîneur Michel Roy, a subi une défaite de 4-2 aux mains de Bécancour en demi-finale du même tournoi, en dépit du brio du gardien de but Nancy Morin.

Troisième place pour Gaëtan Breton

Le Montréalais Louis Sant, anciennement du Club d'athlétisme de Sherbrooke, a remporté les honneurs de l'épreuve de cinq kilomètres disputée dans le cadre de la 15e édition de la Course populaire de LaSalle, organisée par le club Les Kilomètres. Sant a stoppé le chronomètre à 15m20 secondes.

Il s'agissait de la deuxième course de la saison du circuit de courses à pied de l'Ouest de l'île de Montréal.

Dans la catégorie 40 à 49 ans, le Forestois Gaëtan Breton du Club d'Athlétisme de Sherbrooke s'est classé troisième avec un temps de 18m08s. Au classement général, Gaëtan a pris le 41e rang.

Les Pulsars ont besoin de renfort

Les filles, le Club de soccer-football Les Pulsars de Rock Forest a besoin de renfort dans la catégorie des atomes. Si vous êtes nées entre le 1er août 1986 et le 31 juillet 1987 et si vous voulez passer un été inoubliable, communiquez avec Daniel Doyon au 829-9560. Hâtez-vous, l'entraînement commence bientôt.

SPORT SCOLAIRE

Basketball collégial masculin

Les Volontaires au championnat provincial

Les Volontaires du Collège de Sherbrooke ont remporté les honneurs du tournoi de qualifications en vue du championnat provincial de basketball collégial, en basketball masculin.

Les hommes de l'entraîneur Mike Paradis ont remporté le tournoi de la Division Est, en battant successivement les Inouks de Granby 63-56 en demi-finale et les Electriks de Shawinigan 61-55 en finale. Granby a remporté la finale consolation en supplantant les Titans de Limoilou au compte de 77-73. Ce tournoi était disputé à Shawinigan.

Le tournoi de championnat provincial AA sera disputé à Québec les 8, 9 et 10 avril. En quart de finale, les Volontaires affronteront les détenteurs du 4e rang de la section Ouest, soit Vanier ou Héritage Hull.

Volleyball collégial

Les deux équipes de volleyball des Volontaires se sont qualifiées pour la finale de la Coupe Junior, un tournoi préparatoire au championnat provincial.

Chez les filles, les Volontaires ont disputé du Cégep André-Lauréndeau 15-3 et 15-8, puis de John Abbott 15-8 et 15-4, en préliminaires.

En demi-finale, les Sherbrookoïses ont défait F. X. Garneau 15-7, 15-10 et 15-10, mais elles y ont laissé leurs énergies, puisqu'elles s'inclinaient 15-7, 7-15 et 4-15, devant Bois de Boulogne en finale.

Chez les hommes, les Volontaires ont défait Montmorency 15-8, 15-9, mais s'inclinaient 8-15 et 9-15 devant Maisonneuve en préliminaires. En quart de finales, les joueurs de Normand Bouchard ont disputé de l'Outaouais 15-10 et 15-11 en quart de finale. En demi-finale, les Volontaires ont fait basculer Limoilou au compte de 11-15, 16-14 et 15-8, mais ils devaient s'incliner devant les Vikings de Maisonneuve 11-15 et 13-15 en finale.

Les Volontaires, féminins et masculins, participeront maintenant au championnat provincial junior, les 9 et 10 avril, à Jonquière.

Volleyball juvénile A

Les Phénix d'Asbestos champions régionaux

Asbestos(JPR)

À leur première année de compétition dans la Ligue de volleyball scolaire Juvénile «A», les Phénix de l'Escalade d'Asbestos ont remporté le championnat régional. La troupe de l'entraîneur Patrick Legault avait déjà remporté le championnat de la saison régulière au terme des cinq tournois régionaux.

Les Phénix ont disputé 50 matchs cette saison et ils ont récolté 45 victoires. Asbestos remporte donc la bannière en devançant La Ruche de Magog qui a conservé une fiche de 29 victoires et 21 revers. Suivaient dans l'ordre le Collège St-Bernard de Drummondville (26-24), La Polyvalente Monique Proulx de Warwick (21-29), la polyvalente J.H. Leclerc de Granby (16-34) et le Séminaire Salésien de Sherbrooke (13-37).

Lors du championnat régional des Cantons de l'Est, disputé à la polyvalente La Ruche de Magog, les Phénix ont dû se contenter de la deuxième position, avec six victoires et deux revers en ronde préliminaire. Warwick avait une fiche identique, mais avait eu le meilleur par un point au total dans les deux matchs les opposant aux Phénix (15-8 et 9-15).

Ce fut un mal pour un bien puisque cette deuxième position a tourné à l'avantage des Phénix. En effet, Warwick a dû disputer trois sets contre Magog en demi-finale tandis que l'Escalade disposait de Drummondville en deux sets de 15-9 et 15-9.

En finale, l'Escalade a surpris Warwick dès le premier set en l'emportant 15-5. La formation de la polyvalente Monique Proulx s'est ressaisie pour remporter le deuxième set 15-10, mais les Phénix revenaient à la charge pour l'emporter 15-5 dans le troisième et dernier set.

En raison de leur performance, plusieurs joueurs, dont François Goudreau, Francis Laroche et Guillaume René ont été invités au camp de sélection des Vulkins de Victoriaville de la Ligue Collégiale AA. Goudreau mesure six pieds, Laroche fait six pieds et deux pouces, tandis que Guillaume René mesure six pieds et quatre pouces.

Les autres membres de l'équipe championne sont Eric Boisvert, Martin Breault, François Brochu,

Patrick Chaperon, Patrick Haslam, Yan Paradis et Pascal Roy et ces joueurs, pour la plupart se retrou-

veront dans la Ligue collégiale l'an prochain.

Domination des gymnastes de Drummondville

Les gymnastes de la Commission scolaire des Chênes ont dominé la deuxième rencontre régionale de gymnastique scolaire.

Marie-Eve Chabot du Pensionnat de Drummondville et Sylvie Boivin de l'école Jean-Mance se sont partagés la médaille d'or chez les débutantes tandis que Valérie Boivin de La Poudrière héritait de la médaille de bronze.

Dans la catégorie Minime, Catherine Chabot et Janie Duquette (Des Chênes) ont terminé première et deuxième respectivement tandis que Marja Rouleau (Victoriaville) obtenait la médaille de bronze.

Ce sont trois gymnastes du Séminaire Salésien qui ont récolté les médailles dans la catégorie Novice B. Véronique Gagné a pris la médaille d'or, laissant la médaille d'argent pour Karine Castonguay et la médaille de bronze pour Sophia Villeneuve.

Dans la catégorie Novice A, Kim Girouard de l'école Le Tandem a récolté la médaille d'or tandis que Mélissa Gagné de l'école St-Bernard et Andrée-Ann Ratté de Des Chênes l'accompagnaient sur le podium.

En catégorie Intermédiaire, Anne-R. Villeneuve de l'école Mit-

chell a mérité la médaille d'or tandis que Jessica Lambert (Tandem) et Karine Bourgeois suivaient avec l'argent et le bronze respectivement.

Amélie Nappert de Victoriaville a obtenu la médaille d'or dans la catégorie avancée, tandis que Catherine Girard de l'école Jeanne-Mance et Renelle Côté de La Poudrière prenaient l'argent et le bronze.

Soccer féminin du V & O

Nouveaux entraîneurs

L'équipe féminine de soccer du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke aura de nouveaux entraîneurs à compter de septembre prochain, alors que Maryse Godbout et Nathalie Lauzon prendront la relève de René Roy.

Entraîneur-chef du Vert & Or féminin depuis trois ans, René Roy s'est vu confier de nouvelles tâches par la direction du Centre Sportif de l'Université de Sherbrooke et ces nouveaux dossiers lui laisseront peu de temps pour occuper le poste d'entraîneur. René Roy demeure toutefois associé aux deux équipes de soccer du Vert & Or à titre de conseiller.

Déception

Les deux équipes de soccer de l'Université de Sherbrooke terminant leur saison en participant à un tournoi disputé à l'Université du Québec à Montréal et les résultats ont été décevants pour les deux formations.

Les hommes de l'entraîneur Jean-Pierre Boucher ont subi trois défaites tandis que les filles récoltaient une fiche d'une victoire et deux revers.

Ski alpin

Meilleurs résultats du V & O

Le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke a connu les meilleurs résultats de son histoire, en ski alpin, en récoltant la cinquième place du classement universitaire.

Ce circuit québécois compte 10 formations et ce sont les universités établies comme des super-puissances qui ont devancé l'équipe sherbrookoïse, soit Laval, UQAM, McGill et l'Université de Montréal.

Organisation de l'année

L'Université de Sherbrooke s'est vu décerner un bel honneur par la Fédération québécoise du sport étudiant, qui lui a accordé le titre d'institution hôte par excellence pour la qualité de l'organisation du championnat provincial de

ski universitaire qui s'est déroulé à Orford.

Cette distinction est tout à l'honneur du comité composé de Louis Donahue, Frédéric Brousseau et de Sylvie Lamarche.

Recrue de l'année

C'est d'ailleurs un membre de l'équipe de ski alpin du Vert & Or qui a été proclamé recrue de l'année sur le circuit universitaire québécois. À ce titre, Simon Fortier hérite de la bourse George Romer d'une valeur de 1 500 \$. Cette bourse est remise annuellement et c'est la première fois qu'un athlète de l'Université de Sherbrooke en hérite.



Un commentaire de
MARIO GOUPIL

De quoi aimer les sandwiches aux oeufs...

Pas étonnant que les amateurs de hockey boudent la série entre les Lynx de St-Jean et les Faucons de Sherbrooke. Cette série manque nettement de saveur et de couleur.

J'ai assisté au match de mardi à St-Jean et ce qui m'a le plus impressionné, je dois l'avouer, c'est le bon goût des sandwiches aux oeufs que les journalistes se sont vu offrir sur la galerie de presse pendant la partie. Savoureux.

Quant à la rencontre comme telle, elle était à l'image des précédentes m'a-t-on dit, en ce sens qu'elle n'a rien réservé de bien palpitant, si ce ne sont les dernières minutes alors que les Faucons

se sont souvenus qu'ils perdraient quelques jours de congé en laissant filer le 4e match.

Cette série St-Jean-Sherbrooke ne semble avoir jamais vraiment décollé et le plus tôt elle prendra fin, mieux ce sera pour tout le monde.

Les dirigeants du circuit ont admis 12 équipes sur 13 dans les séries éliminatoires cette saison. C'est beaucoup trop et à Sherbrooke les amateurs semblent d'ailleurs avoir décidé d'attendre au tour suivant. On aura alors droit à un tournoi à la ronde entre les six équipes encore en vie. Cela devrait être plus intéressant qu'une série contre St-Jean. C'est à souhaiter du moins.

Au fond, le principal problème de la LHJMQ cette saison est peut-être de ne pas pouvoir offrir de grandes vedettes à ses amateurs. Des Daigle, des Thibault, capables de déplacer des foules.

La LHJMQ a quand même réussi à s'improviser des têtes d'affiche cette saison. Les frères Morrissette, vous connaissez?

Gagnon et Bélanger ne l'ont pas volé

Les dirigeants des Voltigeurs de Drummondville ont joué gros en liquidant Jean Hamel à la veille des séries éliminatoires pour le remplacer par Claude Thérien. Aujourd'hui, Jean-Guy René, André Lepage et cie peuvent se promener dans le Centre Marcel-Dionne en se pécant les bretelles puisque Thérien a accompli le boulot qu'on attendait de lui. Sa mission était de remplacer les Voltigeurs sur les rails afin qu'ils éliminent Verdun. Les Drummondvillois ont fait plus puisqu'ils les ont liquidés en quatre matchs. Du travail bien fait.

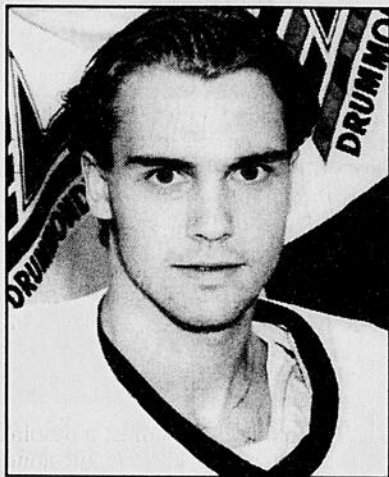
S'il y a un nom à retenir au terme de cette série, c'est bien celui du Forestois Yannick Gagnon. Comme Luc Bélanger des Faucons, dont il a été le coéquipier au hockey inter-cités AA pendant plusieurs années à Sherbrooke, Yannick a trimé dur pour se faire une place au niveau junior majeur et il mérite pleinement ce qui lui arrive présentement.

D'ailleurs, le cheminement de Bélanger et de Gagnon deviendra sûrement une source d'inspiration pour tous les bons gardiens de niveau AA de notre région, bantam et midget, qui ne parviennent pas à percer l'alignement des Cantonniers de Magog midget AAA. Bélanger et Gagnon n'ont jamais pu mériter de poste avec les Cantonniers. À l'âge de 16 ans, les Cantonniers leur avaient préféré Dominique St-Cyr et Patrick Dallaire. Ouais!

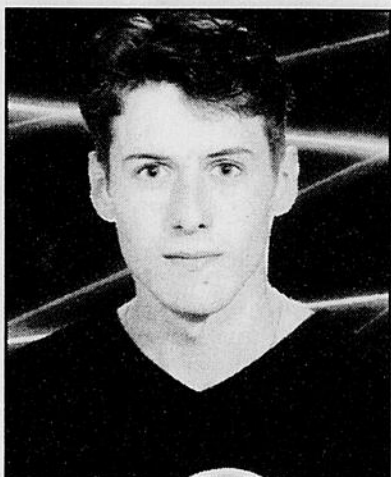
Aujourd'hui, Gagnon et Bélanger évoluent au niveau junior majeur et les deux autres semblent disparus de la circulation...



Jean Hamel



Yannick Gagnon



Luc Bélanger

Gagnon et Bélanger sont la preuve qu'avec de la persévérance, tout est possible.

Ménage du printemps chez les Tigres?

Le calvaire des Tigres de Victoriaville est enfin terminé et le temps est venu de faire un grand ménage du printemps.

Je ne suis pas du tout d'accord avec Gilbert Perreault qui prône la continuité avec Michel Cormier et Yves Lambert. C'est plutôt un grand coup de barre que les Tigres doivent donner. On a besoin de renouveau à Victoriaville et non pas d'une organisation sans âme et sans fierté comme c'est le cas actuellement.

Qui mène chez les Tigres?

Le président? Les actionnaires? Michel Cormier?

Une fois qu'on aura mis de l'ordre au deuxième étage, on pourra bâtir une équipe de hockey qui a de l'allure.

Un homme de hockey de la trempe de Jean Hamel pourrait certainement relancer cette concession, lui qui habite juste à côté à Asbestos. Lorsqu'on lui en offrira la chance, Jean Hamel saura sûrement tirer profit des erreurs qu'il peut avoir commises à Drummondville. Après tout, il demeure un très bon homme de hockey. Reste à savoir si les Tigres ont les moyens de se l'offrir, quoique l'ex-hockeyeur de la LNH n'est pas sans savoir que sa valeur vient d'en prendre un coup.

Gaétan Fortier obtient le feu vert

Président du Tournoi international de hockey bantam de Sherbrooke, Gaétan Fortier a reçu l'assentiment des autorités municipales qui permettent à son organisation de toucher tous les profits résultant de la vente de publicité à l'intérieur du Centre récréatif Eugène-Lalonde.

Les revenus anticipés sont évalués à 10 000 \$. On peut s'attendre à ce que le Centre récréatif Eugène-Lalonde soit placardé de long en large par des publicités lors de sa prochaine édition, qui sera la 13e.

«Ces argents vont nous permettre d'attirer à Sherbrooke des équipes européennes», de dire Gaétan Fortier qui a réalisé un coup de maître l'an dernier en attirant le Kharkov 78 à Sherbrooke.

Lori Gear et North Carolina dans le «final 4»

Au basketball universitaire américain, il ne reste plus que quatre universités «encore en vie» dans la NCAA, tant du côté féminin que masculin. L'équipe féminine de la Caroline du Nord, dont fait partie la jeune Lori Gear de Lennoxville, est l'une de ces quatre formations et elle affrontera Perdue en demi-finale samedi.



Lori Gear

Du côté féminin, le tournoi final sera disputé à Richmond, en Virginie. Chez les hommes, les quatre dernières équipes en lice ont rendez-vous en Caroline du Nord, cette fin de semaine également.

Pour en revenir aux deux demi-finales féminines, soulignons qu'elles doivent être présentées au petit écran par le réseau CBS à compter de midi samedi. La finale entre les deux universités gagnantes de samedi sera jouée dimanche et elle doit aussi être télédiffusée par CBS.

Les parents de Lori Gear, choisie l'athlète par excellence en Estrie en 1994, seront présents pour encourager leur fille en fin de semaine.

Quant à son ex-entraîneur, Daniel Jacques, il se promet bien de ne rien rater à la télévision.

D'autre part, à 19 ans, Lori Gear sera la plus jeune joueuse invitée au camp de sélection de l'équipe olympique canadienne de basketball qui aura lieu à Toronto, le 8 avril. Pariez sur ses chances de mériter un poste avec cette équipe en vue des Jeux olympiques de 1996 à Atlanta.

Serge Savard s'accommode bien des récents déboires du Canadien

«Les gars se fient trop à Roy»

François LEMENU Garden City N.Y. (PC)

Serge Savard n'est pas le genre d'homme à s'énervier pour quelques défaites. Le directeur général du Canadien ne perd pas encore le sommeil parce que son club n'a remporté qu'un seul de ses cinq derniers matches (1-3-1). Il ne perd pas l'appétit non plus parce que son équipe n'a pas savouré la victoire à ses six dernières rencontres (0-3-3) à l'étranger. En fait, le «sénateur» semble fort bien s'accommoder de la situation.

«Je suis content», dit-il en commentant les récents problèmes de son club. «Les gars se fient trop à Patrick Roy. Ces quelques défaites devraient les ramener sur terre.»

Selon Savard, les solides performances de Roy au cours des dernières semaines ont créé l'illusion que le Canadien était devenu presque invincible. Au point de se hisser en tête de la division nord-est et de s'approcher du premier rang du classement général. La défaite de 5-2 encaissée au New Jersey, mardi, devrait toutefois sonner la fin de la récréation.

«Ca fait des semaines que Roy est souvent choisi la première étoile du match. Ce n'est pas normal», a lancé Savard, qui s'est ainsi porté à

la défense de son gardien de quatre millions.

«Ca fait plus d'un mois que je dis à Jacques (Demers) que l'équipe ne

joue pas bien. On commet trop d'erreurs, surtout dans notre zone», et le Canadien accorde trop d'occasions de marquer.

Guy Chouinard: «Les joueurs ont eu un excès de confiance»

Louis-Éric ALLARD

Sherbrooke

Les Faucons de Sherbrooke auront une deuxième chance d'éliminer les Lynx de Saint-Jean ce soir au Palais des sports. Reste à savoir s'ils prendront cette fois les grands moyens pour parvenir à leurs fins.

«On peut dire que les joueurs ont eu un excès de confiance. Le hockey se joue entre les deux oreilles et l'on en a eu un bon exemple lors du quatrième match. Nous sommes sûrement capables de faire

mieux», a mentionné l'entraîneur Guy Chouinard avant l'entraînement des siens, hier.

La situation n'est pas dramatique pour les Faucons qui mènent 3-1 cette série huitième de finale quatre de sept. Le vent pourrait facilement changer de côté avec une autre défaite des Faucons dans le cinquième match.

«Il n'y a pas lieu de paniquer avec une défaite en quatre matchs. Je n'aurais jamais cru avant le début de cette série que nous aurions eu une chance de remporter cette série en quatre joutes. Il ne faut toutefois pas s'asseoir sur notre avance. Il

faut sortir aussi forts que lors des trois premiers matches. Les Lynx sont dans une situation beaucoup plus inconfortable que nous. Il faut tout de même éviter de jouer avec le feu», a prévenu Chouinard.

Ce dernier n'a vraiment pas aimé ce qu'il a vu dans le dernier match, notamment quelques gestes d'indiscipline. Concernant la domination des lancers (35-19) des siens, Chouinard a été peu impressionné.

«Notre gardien (Luc Bélanger) a dû faire face à plus de lancers dangereux que José Théodore (gardien des Lynx). Nous n'avons pas engendré beaucoup d'offensive», a-t-il conclu.

EN BREF

Assistance décevante

Le public sherbrookoïse répondrait-il à l'appel ce soir au Palais des sports? Étrangement, les assistances pour les deux premiers matches locaux des Faucons en séries ont été parmi les plus faibles enregistrées depuis le début de la saison.

L'assistance moyenne en saison régulière était d'un peu plus de 2400 spectateurs, alors que les deux premiers matches des séries ont attiré 1330 et 1484 spectateurs pour une moyenne de 1407 spectateurs. En saison régulière, seulement trois matches ont attiré moins de spectateurs que lors des deux premiers matches en séries.

L'entraîneur des Faucons, Guy Chouinard, s'est évidemment dit déçu de la réponse du public sherbrookoïse depuis le début des séries.

«Toutes les raisons sont bonnes pour ne pas aller au hockey, que ce soit la «slush» dans la rue ou encore le fait qu'il y ait 12 clubs en séries. Il

y avait 3500 personnes lors d'un récent match à Hull qui était télévisé sur les ondes de RDS. Il y a eu plus de gens au premier match à Saint-Jean que chez nous. Ce n'est pas normal.

«C'est décevant de voir ça, mais nous n'avons d'autres choix que de gagner pour ramener les gens au Palais des sports. Nous avons besoin du monde. C'est important de se sentir appuyé. C'est un élément très important que de sentir le septième joueur derrière nous», a confié Chouinard.

Bélanger et Turcotte

Guy Chouinard n'avait pas encore pris de décision finale, mais il se demandait comment il ne pouvait pas faire appel à Luc Bélanger devant le filet pour le cinquième match de

cette série contre les Lynx. Il a indiqué que Bélanger n'avait absolument rien à se reprocher. À l'attaque, le meilleur compte des Faucons en saison régulière, Hugo Turcotte, devrait être de retour au jeu. On sait qu'il a dû quitter dès sa deuxième présence du premier match en raison d'une commotion cérébrale.

Laperrière commente le départ de

Hamel et l'arrivée de Thérien

Le capitaine des Voltigeurs de Drummondville, Ian Laperrière, n'aime visiblement pas commenter les répercussions du départ de Jean Hamel à la barre des Voltigeurs. L'un des premiers à contester le congédiement de Hamel, il savait toutefois reconnaître les mérites de Claude Thérien après le balayage des Voltigeurs dans la série quatre de sept contre le Collège Français de Verdun.

«Jean est un excellent technicien, alors que Claude est un excellent motivateur. Peut-être que Jean au-

rait fait aussi bien avec nous dans les séries, mais il n'a pas eu le temps de faire ses preuves. Je donne toutefois crédit à Claude, c'est un gagnant tout comme Jean. S'il y a un point positif au congédiement de Jean, c'est que nous nous sommes regroupés. Nous formons une famille, il n'y a plus de JE », a-t-il commenté.

Livernoche et non de DeRubertis

Une erreur s'est glissée dans le bas de vignette de la photo des Voltigeurs en page C-1 du journal d'hier. Le joueur en question sur la photo était Patrick Livernoche et non Paolo DeRubertis.

Des Tigres à Drummondville

Quelques joueurs des Tigres de Victoriaville, éliminés lundi à Laval, ont assisté au match de mardi entre Drummondville et Verdun. L'ex-Voltigeur, David Lessard, et le Drummondvillois Mario Dumoulin étaient notamment présents.

AVIS PUBLIC

Plus de 3500 paires de souliers sport à liquider

DEUX GRANDS MANUFACTURIERS LIQUIDENT UN SURPLUS D'INVENTAIRE

SOULIERS DE TOUTES SORTES

Course à pied • Basket-ball • Tennis • Multidisciplinaire • Cyclisme • Marche • Randonnée

Deux semaines seulement, à compter de
jeudi 31 mars.

Premier arrivé, premier servi.

Apportez vos vieux souliers, nous les recyclons.



865, rue Alexandre
Sherbrooke, 870-2874

41 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

QUEST, PRES UNIVERSITÉ
Ciel, 4/2, moderne, très
clair, grand stat., remis, près
services 1130 Duplessis
4525/mois 822-1130-1130-1130
QUEST 1085 & 1025 des
Seigneurs, 3/2, 4/2, 5/2, ch.
eau ch. fourne, meubles si-
desire 569-6079.

QUEST 1600 BD. ALEXANDRE
jul. gr. 4/2, ch. eau ch. balcon
asp. cent. au sous 3/2 et 4.
meubl. ou non 8 logs 569-0532

QUEST 2/3-3/4-4/5-5/2
Vaste choix, bon prix, 346-3325.

QUEST
3/2, 4/2, 5/2, ch. eau ch. bal-
con Tel: 565-4866.

QUEST 3/2 P/CS
DANS DUPLEX
boul. Alexandre, très égale, non
ch. 3105/mois, belle vue arrière,
libre/juin 822-4757.

QUEST
5/2 dans triplex, 2e étage, 1560
Biverville 563-2300.

QUEST
IMMEUBLES RECENTS
3/2, 4/2, avec entrée lav. séch. et
lave-vaiss., armées, belle me-
laine, endroit très tranquille et
sécuritaire. 569-2453, 821-4280.

QUEST UNIVERSITÉ
au Rosaire, 3/2 semi-meuble,
entrée lav. séch., 275\$/mois
819-346-4374.

PRES CARREFOUR
3/2 et 5/2, à partir de 280\$
828-2699.

PRES DU CH
4/2 dans imm. 6 logs, fenêtres à
tous les côtés, clientèle tran-
quille. 821-4534, 819-569-4834.

QUARTIER OUEST - UNIVERSITAIRE
5/2 p/ces, chauffe, eau ch.
fourne, près école et ser-
vices 823-2244, 346-1003.

RECHERCHE
3/2 avec sous-sol à Sherbrooke.
566-4383/repender.

ROCK FOREST, grands 4/2-5/2,
petit bloc, 5 min Université,
balcons/séjour, 569-5208.

ROCK FOREST 5236 Kennedy
Sud, gr. 4/2, 1er pl., ban four-
billons, air clim., très cen-
tral, bien éclairé. 562-6441.

ROCK FOREST
5288 Gaspe, 4/2, imm. 1100
log, de qualité, sécuritaire et
confortable, propriété
impeccable. Prix compétitif.
566-2107/820-4294/822-3916.

ROCK FOREST dans le village,
3/2 à 5/2, 4/2 à 5/2, 3605, eau
ch. fourne, libre, 1er juil.
3614-1023, 864-7389.

RUE DURHAM grand 5/2, ch.
eau ch. entrée lav. séch., pl.
bois/franc 5355, Tel.
563-4900 ou 562-9880.

RUE GALT OUEST
3/2 p/ces, ch. eau ch. pl. bois/franc
2858, 569-0532/563-4900.

RUE GALT OUEST
grand 6/2, p/ces, ch. eau ch. pl.
bois/franc, stores, 1er étage,
5805 Inf 569-0214/563-4900.

RUE KING GEORGES 3/2, ch.
eau ch. éclairé, pl. bois/franc
3105/569-8739.

RUE KING GEORGES
4/2, ch. eau ch. éclairé lav.
séch., 3555, Tel. 569-8739.

RUE WOODWARD, près Hôtel
Dieu, 3/2 semi-meuble, eau ch.
non chauffé, éclairé, eau ch.
Libre 822-5612/424.

SECTEUR OUEST 4/2, libre, 5/2,
1er juil. qualité super-
spacieu, sécuritaire, tran-
quille. 821-2000/569-7215.

SHERBROOKE EST
3255, 3755, grands 4/2 p/ces,
eau ch. renouv. chauffe, eau
chaude fourne. Libre 1er
juillet. Tel. 846-3112.

SPECIAL, PRES WOOLCO, 4801
Pavillon, Libre imméd.
3/2, 4/2, chauffe, eau ch.
Entrée 16h/22h 564-3996.

ST-ELIE, près route 55, 3/2, 4/2,
5/2 p/ces, eau ch. éclairé lav.
séch., 563-8861, 569-1636.

STUDIO, EST, chauffe, éclairé,
meuble, privé, près ser-
vices, libre/imm. 868-6892.

STUDIO MEUBLE
état neuf, prox. Carrefour Estrie,
libre/ter. 4005/mois 563-6384.

TRES TRES GRAND 3/2, mo-
derne, entrée lav. séch.,
chauffé, eau chaude, près
parc Jacques-Cartier, bon
prix 565-4569 ou 565-3663.

URGENT A SOUS-LOUER
4/2, 3308/mois 828-2600.

VIEUX NORD - grand 4/2 libre
immédiat. 3/2 p/ces, eau ch.
pour juillet. Tel. 564-1756
cellulaire 822-6650.

ÉTUDIANTS
1/2, 2/3, 3/2, 4/2, 5/2
Vaste choix, bon prix 346-3325.

42 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À PARTAGER

43 MAISONS À LOUER
9 P/CS, 5 c.c., gr. patio, gr. ter-
rain, près dépanneur, école et
arrêt d'autobus. Libre 1er
juillet. Fleurimont 853-3712.

40 657 RANG 4, STOKES, 5 c.c.,
libre 1er juillet 5755/mois
Tel. 846-3480.

BANVILLE DESHERB.
5/2 p/ces, 5005, 846-9191.

BORD DU LAC MAGOG
7 p/ces, 6500/mois, 1er
juillet. Fleurimont 853-3712.

MAISON DE CAMPAGNE
près Lac Memphremagog, 3 c.c.,
foyer avec accès au lac, 550\$/
mois nonch. 1er mai 843-7445.

MAISON DE LUXE à louer, ma-
coupes, toutes pièces, 565-9208.

MAISON SEULE, à Rock Forest,
à louer pour 3 mois, 6005 tout
compris. Tel. 823-8830, cell.
822-8839.

QUARTIER NORD Split 8 p/ces,
4 ch. a.c., 2 s.b., foyer, four,
encast., plaque chauffante,
sous-sol fin, garage, près
école, rue tranquille 750\$/
mois. Après 17h 563-3159.

47 LOCAUX À LOUER
AU CENTRE DES AFFAIRES
King Est, 1500, pour com-
merce/bureaux 562-4389.

BELVEDERE SUD,
local idéal pour petit commerce
ou salon/coiffeur. 562-3740.

DRUMMONDVILLE
315 rue Rhea, face à Rose Drum-
mond et à la Transcendence,
7000, 10 500 p. ca. Hau-
teur libre 24 p. sans con-
dition. Libre immédiatement.

IDEAL POUR
bureau ou commerce, (1.450 p. ca.)
loué en partie ou complet,
bâtiment récent, aussi garage et
entrepôt. Libre/imm. ou sépa. BD
Bertrand Faby près King Ouest.
Tel. 823-0044, 846-2167.

LOCAL 1000 PICA
rue Longue, Tel. 564-2171.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

LOCAL 5X5,
allant jusqu'à 3600. Pour servir
pour commerce 563-9732.

47 LOCAUX À LOUER

LOCAL COMMERCIAL,
(1250 p.c.), moderne, très
clair, grand stat., remis, près
pre. bal. de bail, une véritable
aubaine, prix à discuter. Tel.
842-4403.

LOCAL COMMERCIAL 600 p.
ca. au 17, King Est. 475\$/
mois chauffe 346-3677.

PLATEAU MARQUETTE
Local à louer, bureau 900 p. ca.
ch. chauffe, éclairé, 2 places de
stationnement, 675\$/mois.
S'adresser au 64 Alexandre. Tel.
569-8065. Libre à partir du 1er
juillet.

51 CHAMBRES À LOUER
92 COURT chambre avec cus-
nette, meublée, chauffée,
éclairée, endroit tranquille.
Libre Tel. 569-9476.

A 2 PAS DE L'UNIVERSITÉ
Grande, libre 1er mai, entrée pri-
vée, grande, grande, 2 places de
stationnement, 675\$/mois.
3 Cabana. Tel. 564-3073.
564-8268.

BELLE CHAMBRE
avec balcon, quartier nord. Tel.
346-4683.

CENTRE, FILLES
TV, câble, lave-vaiss., sécheuse,
5 Kennedy S. GARGES, 198
Gillespie, 565-1806 ou 569-7376.

CHALET À LOUER, Memphre-
magog, chemins de terre, 3 c.c.,
meublée, 563-3253.
843-1809.

CHAMBRE À LOUER
refait à neuf, au 869 King
Ouest 1675/mois 569-4808.

CHAMBRE avec cuisine, salon,
s. bains, entrée privée, chauffé,
éclairé, près Université, 569-1972.

ÉTUDIANTS (ES), Pres cégep,
très belle grande chambre,
cuisine commune, entrée pri-
vée, 822-7823.

ÉTUDIANTS
Grandes chambres neuves, tout
meublées, entrée privée, 5 min
de l'Université. 805 Galt ouest.
Tel. 864-7200 ou 566-5025.

QUARTIER EST, dans maison
à louer, 4 c.c., télévision en-
tée privée. Pour femme
seulement. Tel. 820-1316.

CHAMBRE À LOUER
5/2, 4/2, 3/2, 2/3, 1/2, 1/3, 1/4, 1/5, 1/6, 1/7, 1/8, 1/9, 1/10, 1/11, 1/12, 1/13, 1/14, 1/15, 1/16, 1/17, 1/18, 1/19, 1/20, 1/21, 1/22, 1/23, 1/24, 1/25, 1/26, 1/27, 1/28, 1/29, 1/30, 1/31, 1/32, 1/33, 1/34, 1/35, 1/36, 1/37, 1/38, 1/39, 1/40, 1/41, 1/42, 1/43, 1/44, 1/45, 1/46, 1/47, 1/48, 1/49, 1/50, 1/51, 1/52, 1/53, 1/54, 1/55, 1/56, 1/57, 1/58, 1/59, 1/60, 1/61, 1/62, 1/63, 1/64, 1/65, 1/66, 1/67, 1/68, 1/69, 1/70, 1/71, 1/72, 1/73, 1/74, 1/75, 1/76, 1/77, 1/78, 1/79, 1/80, 1/81, 1/82, 1/83, 1/84, 1/85, 1/86, 1/87, 1/88, 1/89, 1/90, 1/91, 1/92, 1/93, 1/94, 1/95, 1/96, 1/97, 1/98, 1/99, 1/100, 1/101, 1/102, 1/103, 1/104, 1/105, 1/106, 1/107, 1/108, 1/109, 1/110, 1/111, 1/112, 1/113, 1/114, 1/115, 1/116, 1/117, 1/118, 1/119, 1/120, 1/121, 1/122, 1/123, 1/124, 1/125, 1/126, 1/127, 1/128, 1/129, 1/130, 1/131, 1/132, 1/133, 1/134, 1/135, 1/136, 1/137, 1/138, 1/139, 1/140, 1/141, 1/142, 1/143, 1/144, 1/145, 1/146, 1/147, 1/148, 1/149, 1/150, 1/151, 1/152, 1/153, 1/154, 1/155, 1/156, 1/157, 1/158, 1/159, 1/160, 1/161, 1/162, 1/163, 1/164, 1/165, 1/166, 1/167, 1/168, 1/169, 1/170, 1/171, 1/172, 1/173, 1/174, 1/175, 1/176, 1/177, 1/178, 1/179, 1/180, 1/181, 1/182, 1/183, 1/184, 1/185, 1/186, 1/187, 1/188, 1/189, 1/190, 1/191, 1/192, 1/193, 1/194, 1/195, 1/196, 1/197, 1/198, 1/199, 1/200, 1/201, 1/202, 1/203, 1/204, 1/205, 1/206, 1/207, 1/208, 1/209, 1/210, 1/211, 1/212, 1/213, 1/214, 1/215, 1/216, 1/217, 1/218, 1/219, 1/220, 1/221, 1/222, 1/223, 1/224, 1/225, 1/226, 1/227, 1/228, 1/229, 1/230, 1/231, 1/232, 1/233, 1/234, 1/235, 1/236, 1/237, 1/238, 1/239, 1/240, 1/241, 1/242, 1/243, 1/244, 1/245, 1/246, 1/247, 1/248, 1/249, 1/250, 1/251, 1/252, 1/253, 1/254, 1/255, 1/256, 1/257, 1/258, 1/259, 1/260, 1/261, 1/262, 1/263, 1/264, 1/265, 1/266, 1/267, 1/268, 1/269, 1/270, 1/271, 1/272, 1/273, 1/274, 1/275, 1/276, 1/277, 1/278, 1/279, 1/280, 1/281, 1/282, 1/283, 1/284, 1/285, 1/286, 1/287, 1/288, 1/289, 1/290, 1/291, 1/292, 1/293, 1/294, 1/295, 1/296, 1/297, 1/298, 1/299, 1/300, 1/301, 1/302, 1/303, 1/304, 1/305, 1/306, 1/307, 1/308, 1/309, 1/310, 1/311, 1/312, 1/313, 1/314, 1/315, 1/316, 1/317, 1/318, 1/319, 1/320, 1/321, 1/322, 1/323, 1/324, 1/325, 1/326, 1/327, 1/328, 1/329, 1/330, 1/331, 1/332, 1/333, 1/334, 1/335, 1/336, 1/337, 1/338, 1/339, 1/340, 1/341, 1/342, 1/343, 1/344, 1/345, 1/346, 1/347, 1/348, 1/349, 1/350, 1/351, 1/352, 1/353, 1/354, 1/355, 1/356, 1/357, 1/358, 1/359, 1/360, 1/361, 1/362, 1/363, 1/364, 1/365, 1/366, 1/367, 1/368, 1/369, 1/370, 1/371, 1/372, 1/373, 1/374, 1/375, 1/376, 1/377, 1/378, 1/379, 1/380, 1/381, 1/382, 1/383, 1/384, 1/385, 1/386, 1/387, 1/388, 1/389, 1/390, 1/391, 1/392, 1/393, 1/394, 1/395, 1/396, 1/397, 1/398, 1/399, 1/400, 1/401, 1/402, 1/403, 1/404, 1/405, 1/406, 1/407, 1/408, 1/409, 1/410, 1/411, 1/412, 1/413, 1/414, 1/415, 1/416, 1/417, 1/418, 1/419, 1/420, 1/421, 1/422, 1/423, 1/424, 1/425, 1/426, 1/427, 1/428, 1/429, 1/430, 1/431, 1/432, 1/433, 1/434, 1/435, 1/436, 1/437, 1/438, 1/439, 1/440, 1/441, 1/442, 1/443, 1/444, 1/445, 1/446, 1/447, 1/448, 1/449, 1/450, 1/451, 1/452, 1/453, 1/454, 1/455, 1/456, 1/457, 1/458, 1/459, 1/460, 1/461, 1/462, 1/463, 1/464, 1/465, 1/466, 1/467, 1/468, 1/469, 1/470, 1/471, 1/472, 1/473, 1/474, 1/475, 1/476, 1/477, 1/478, 1/479, 1/480, 1/481, 1/482, 1/483, 1/484, 1/485, 1/486, 1/487, 1/488, 1/489, 1/490, 1/491, 1/492, 1/493, 1/494, 1/495, 1/496, 1/497, 1/498, 1/499, 1/500, 1/501, 1/502, 1/503, 1/504, 1/505, 1/506, 1/507, 1/508, 1/509, 1/510, 1/511, 1/512, 1/513, 1/514, 1/515, 1/516, 1/517, 1/518, 1/519, 1/520, 1/521, 1/522, 1/523, 1/524, 1/525, 1/526, 1/527, 1/528, 1/529, 1/530, 1/531, 1/532, 1/533, 1/534, 1/535, 1/536, 1/537, 1/538, 1/539, 1/540, 1/541, 1/542, 1/543, 1/544, 1/545, 1/546, 1/547, 1/548, 1/549, 1/550, 1/551, 1/552, 1/553, 1/554, 1/555, 1/556, 1/557, 1/558, 1/559, 1/560, 1/561, 1/562, 1/563, 1/564, 1/565, 1/566, 1/567, 1/568, 1/569, 1/570, 1/571, 1/572, 1/573, 1/574, 1/575, 1/576, 1/577, 1/578, 1/579, 1/580, 1/581, 1/582, 1/583, 1/584, 1/585, 1/586, 1/587, 1/588, 1/589, 1/590, 1/591, 1/592, 1/593, 1/594, 1/595, 1/596, 1/597, 1/598, 1/599, 1/600, 1/601, 1/602, 1/603, 1/604, 1/605, 1/606, 1/607, 1/608, 1/609, 1/610, 1/611, 1/612, 1/613, 1/614, 1/615, 1/616, 1/617, 1/618, 1/619, 1/620, 1/621, 1/622, 1/623, 1/624, 1/625, 1/626, 1/627, 1/628, 1/629, 1/630, 1/631, 1/632, 1/633, 1/634, 1/635, 1/636, 1/637, 1/638, 1/639, 1/640, 1/641, 1/642, 1/643, 1/644, 1/645, 1/646, 1/647, 1/648, 1/649, 1/650, 1/651, 1/652, 1/653, 1/654, 1/655, 1/656, 1/657, 1/658, 1/659, 1/660, 1/661, 1/662, 1/663, 1/664, 1/665, 1/666, 1/667, 1/668, 1/669, 1/670, 1/671, 1/672, 1/673, 1/674, 1/675, 1/676, 1/677, 1/678, 1/679, 1/680, 1/681, 1/682, 1/683, 1/684, 1/685, 1/686, 1/687, 1/688, 1/689, 1/690, 1/691, 1/692, 1/693, 1/694, 1/695, 1/696, 1/697, 1/698, 1/699, 1/700, 1/701, 1/702, 1/703, 1/704, 1/705, 1/706, 1/707, 1/708, 1/709, 1/710, 1/711, 1/712, 1/713, 1/714, 1/715, 1/716, 1/717, 1/718, 1/719, 1/720, 1/721, 1/722, 1/723, 1/724, 1/725, 1/726, 1/727, 1/728, 1/729, 1/730, 1/731, 1/732, 1/733, 1/734, 1/735, 1/736, 1/737, 1/738, 1/739, 1/740, 1/741, 1/742, 1/743, 1/744, 1/745, 1/746, 1/747, 1/748, 1/749, 1/750, 1/751, 1/752, 1/753, 1/754, 1/755, 1/756, 1/757, 1/758, 1/759, 1/760, 1/761, 1/762, 1/763, 1/764, 1/765, 1/766, 1/767, 1/768, 1/769, 1/770, 1/771, 1/772, 1/773, 1/774, 1/775, 1/776, 1/777, 1/778, 1/779, 1/780, 1/781, 1/782, 1/783, 1/784, 1/785, 1/786, 1/787, 1/788, 1/789, 1/790, 1/791, 1/792, 1/793, 1/794, 1/795, 1/796, 1/797, 1/798, 1/799, 1/800, 1/801, 1/802, 1/803, 1/804, 1/805, 1/806, 1/807, 1/808, 1/809, 1/810, 1/811, 1/812, 1/813, 1/814, 1/815, 1/816, 1/817, 1/818, 1/819, 1/820, 1/821, 1/822, 1/823, 1/824, 1/825, 1/826, 1/827, 1/828, 1/829, 1/830, 1/831, 1/832, 1/833, 1/834, 1/835, 1/836, 1/837, 1/838, 1/839, 1/840, 1/841, 1/842, 1/843, 1/844, 1/845, 1/846, 1/847, 1/848, 1/849, 1/850, 1/851, 1/852, 1/853, 1/854, 1/855, 1/856, 1/857, 1/858, 1/859, 1/860, 1/861, 1/862, 1/863, 1/864, 1/865, 1/866, 1/867, 1/868, 1/869, 1

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

COUR DU QUÉBEC

(Chambre criminelle et pénale)

ASSIGNATION À COMPARAÎTRE

Ordre est donné aux personnes dont les noms apparaissent ci-dessous de comparaître en personne ou par procureur au greffe de la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale), au palais de justice indiqué ci-dessous à la date, à l'heure et à la salle y indiquées pour répondre à l'accusation portée contre elles, suite à une ou des infractions au Code de la sécurité routière (L.R.Q. 1977, C. C-24.2). Une copie de la sommation est déposée au greffe de cette Cour à leur intention.

A défaut de vous présenter en personne ou par procureur, jugement pourra être rendu contre vous en votre absence.

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DOSSIER
DISTRICT DE L'ABITIBI: 900, 7e Rue, Val d'Or			
Le 24 mai 1994 à 9h30, salle 3:	Beauregard	Daniel	51-04-22 615-27-000164-929

Ce 8 mars 1994 Jean-Gilles Racicot, juge de paix

DISTRICT D'ARTHABASKA:

800, boul. Bois-Francis sud, Arthabaska

Le 12 mai 1994 à 13h00:			
BENOIT	Gilles	55-07-07	415-27-000742-927
BERGERON	Martin	70-10-22	415-27-000995-939
BOISVERT	Vickie	72-11-17	415-27-001576-936
BOUFFARD	Jean	65-10-30	415-27-000474-927
CARON	Stéphane	67-01-23	415-27-001613-929
CHARON	Stéphane	59-03-27	415-27-000470-933
COMTOIS	Mario	70-04-14	415-27-000526-934
COMTOIS	Mario	70-04-14	415-27-000847-924
COMTOIS	Mario	70-04-14	415-27-000864-929
COMTOIS	Mario	70-04-14	415-27-001181-927
COMTOIS	Mario	70-04-14	415-27-001228-926
COTE	Laurence	72-11-17	415-27-001415-928
COTE	Laurence J.	44-09-01	415-27-000052-939
COURVILLE	Jimmy	55-01-11	415-27-000441-926
CROTEAU	Denis	59-01-06	415-27-000544-935
D'AMOUR	Roger Claude	69-03-06	415-27-000644-933
DANEAU	Yves	55-09-08	415-27-001626-921
DESLOGES	Chantal	68-08-03	415-27-000203-924
DROLET	Marc	60-04-21	415-27-001582-926
DUGRENIER	Clement	47-08-03	415-27-001476-927
GAGNE	Daniel	72-05-04	415-27-001142-937
GAZAILLE	René	60-02-16	415-27-001424-939
GILBERT	Chantal	71-01-16	415-27-001478-927
GIRARD-CANTIN	Lise	47-02-16	415-27-000898-935
GIRARD-CANTIN	Lise	47-02-16	415-27-001110-934
GOSSELIN	Chantal	73-09-14	415-27-001519-936
GREGOIRE	Pierre	54-07-22	415-27-000307-937
GRONDIN	Renald	55-04-29	415-27-001485-930
GRONDIN	Renald	55-04-29	415-27-001759-930
GUILMETTE	Stéphane	73-03-29	415-27-001004-939
LAMBERT	Marco	69-12-29	415-27-001838-930
LEMIRE	Mario	57-01-20	415-27-001374-928
MERCIER	Pierre	54-06-18	415-27-000769-920
MORIN	Gilles	73-10-08	415-27-001312-936
MORIN	Gilles	73-10-08	415-27-001716-938
MORIN	Nicholas	70-05-01	415-27-000184-930
PARENTEAU	Yvan	64-09-22	415-27-001455-933
PELLETIER	Sylvain	63-10-11	415-27-000501-927
RICARD	Marc	57-03-14	415-27-001045-924
ROY	Yves	69-05-20	415-27-001280-927
ST-GERMAIN	Steve	73-10-08	415-27-000545-932
TOURIGNY	Chantal	64-11-02	415-27-001679-938
TREMBLAY	Gaston	40-08-10	415-27-000629-934

Ce 3 mars 1994 Nicole Simonneau, juge de paix

DISTRICT DE BEAUCHE:

795, avenue du Palais, St-Joseph de Beauce

Le 9 juin 1994 à 9h30, salle RC-06:			
BAILLARGEON	Marc-André	67-01-08	350-27-001439-936
GALLAGHER	Jacqueline	58-08-18	350-27-001605-932
GIRoux	Stéphane	73-05-29	350-27-002652-933
HOUE	Stéphane	70-12-04	350-27-000527-939
ROY	Rock	64-06-24	350-27-001342-932
VACHON	Rock	66-07-22	350-27-002473-923

Ce 2 mars 1994 Bernard Lambert, juge de paix

DISTRICT DE BEAUXHARNOIS:

180, rue Salaberry, Valleyfield

Le 25 mai 1994 à 9 h 30, salle 1.01:			
Dubois	Nancy	65-04-12	760-27-002092-924
Martin	Michel	57-04-27	760-27-010358-937

Ce 10 mars 1994 Claude Rostan, juge de paix

DISTRICT D'IBERVILLE:

100, rue Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu

Le 3 juin 1994 à 9h00, salle 01.11:			
Brulotte	François	70-01-20	755-27-002861-922
Dingman	Shawn	71-03-03	755-27-004137-925
Ménard	Eric	66-04-22	755-27-003019-934
Néron	Emmerine	11-08-30	755-27-004016-939

Ce 14 mars 1994 André Beauchamp, juge de paix

DISTRICT DE KAMOURASKA:

33, de la Cour, Rivière-du-Loup

Le 1er juin 1994 à 9h30, salle 4.05:			
Audet	Lise	45-04-28	250-27-000470-934
Beauchesne	Gaetan	52-10-20	250-27-001035-934
Brown	Luc	57-04-17	250-27-003871-930
Daneau	Yvan	69-09-11	250-27-001693-922
Maheux	Olivia	48-09-05	250-27-004184-937

Ce 10 mars 1994 Ubaldo Savard, juge de paix

DISTRICT DE LABELLE:

266, rue Notre-Dame, Maniwaki

Le 20 mai 1994 à 9h30:			
Provencher	Alain	59-12-11	565-27-000270-939

Ce 16 mars 1994 Gilles Turcotte, juge de paix

DISTRICT DE LONGUEUIL:

1111, boul. Jacques-Cartier Est, Longueuil

Le 16 mai 1994 à 9h30, salle 1.04:			
Frost	Stephane	68-02-15	505-27-008506-934
Gagné	Nathalie	66-05-30	505-27-006963-921
Lavender	Michel	58-06-23	505-27-009390-924
Provencher	Luc	64-11-18	505-27-014816-939
Ruest	Roger	66-04-18	505-27-004396-934
Ruest	Roger	66-04-18	505-27-012981-925
Scalzo	Dominic	68-09-28	505-27-005785-937
St-Laurent	Luc	70-04-17	505-27-008607-930
Le 17 mai 1994 à 09h30, salle 1.04:			
Auger	Sylvain	65-01-25	505-27-011317-923
Beauchesne	Daniel	57-03-09	505-27-010312-925
Bolduc	Valérie	68-09-25	505-27-009906-935
Songo	Felix	69-05-15	505-27-013422-937
Braut	Pierre F.	59-03-15	505-27-013911-939
Charest	Gaetan	51-03-22	505-27-006530-928
Côté	Michel	67-10-28	505-27-005301-925
Crooks	Robbie	65-10-29	505-27-007282-933
Cyr	André	63-01-17	505-27-014293-931
Dufault	Pierre	53-02-15	505-27-008174-923
Gagnon	François	53-08-17	505-27-009242-927
Gareau	Marc	66-07-22	505-27-000823-923
Garneau	Yvan	72-12-24	505-27-008100-928
Guillemette	Jimmy	67-05-24	505-27-012631-934
Huard	Benoit	67-11-18	505-27-004539-939
Lavallée	Eric	70-06-17	505-27-011707-936
Leborgne	Dina	73-06-16	505-27-014743-935
Levesque	Marc	70-09-14	505-27-008254-931
Masson	Jacques	67-03-08	505-27-006193-933
Moreau	Jean-François	62-06-01	505-27-011370-922
Nadeau	Serge	49-07-31	505-27-004696-922
Pagé	Carol Lynn	74-07-02	505-27-011203-933
Pelchat	Stéphane	69-10-06	505-27-009809-931
Pelchat	Stéphane	69-10-06	505-27-009513-939
Petit	Ghyslain	63-09-01	505-27-003017-929
Poliquin	Daniel	72-02-01	505-27-014504-931
Poliquin	Daniel	72-02-01	505-27-011533-933
Ross	Denis	52-07-28	505-27-014631-934
Sager	Normand	56-02-26	505-27-007750-939
Turcotte	Steve	74-04-24	505-27-003528-933
Turcotte	Steve	74-04-24	505-27-012440-930
Viens	Michel	53-02-25	505-27-001799-924
Woodward	Donald H.	44-11-02	505-27-011152-924

Ce 8 mars 1994 Jacques Dionne, juge de paix

DISTRICT DE MONTRÉAL:

1, rue Notre-Dame est, salle 1.154, Montréal

Le 2 juin 1994 à 14h00, salle 3.05:			
BOISVERT	JEAN FRANCOIS	65-06-28	500-27-001497-926
CARIGNAN	MARTIN	71-08-15	500-27-021466-935
CARRIER	GAETAN	63-11-10	500-27-011646-926
SIMONEAU	ANDRE	61-02-24	500-27-021750-924
Le 14 juin 1994 à 14h00, salle 13.09:			
DEVEAU	FLORENT	68-09-06	500-27-003262-930
DUPUIS CARRIER	NICOLE	48-07-07	500-27-020183-937
FRANCOEUR	GINO	70-05-01	500-27-022100-939
GILBERT	JOVETTE	72-01-13	500-27-018192-924
GRENIER	ERIC	67-06-17	500-27-021990-926
GUAY	DANIEL	66-06-06	500-27-023195-938
GUAY	DANIEL	66-06-06	500-27-012543-924
GUAY	DANIEL	66-06-06	500-27-017054-935
HAYES	STEVEN	68-09-26	500-27-022799-938
LAFOND	CELINE	61-06-09	500-27-004721-926
MAILLOUX	MICHEL	58-06-03	500-27-024061-931

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DOSSIER
MANSEAU	BENOIT LIETTE	49-11-04	500-27-014092-920
NADÉAU	MARC	66-01-11	500-27-019983-925
PELLETIER	FRANCOIS	63-09-23	500-27-000859-936
PELLETIER	FRANCOIS	63-09-23	500-27-007591-930
ROCHFORD	MICHEL	42-03-09	500-27-002372-928
SOURDIS	BENOIT	59-03-21	500-27-011077-932
TREMBLAY	NANCY LYNN	61-06-10	500-27-002068-932
TRINH	TUSN FUV	58-05-16	500-27-019821-927

Ce 7 mars 1994 Yves Lagacé, juge de la Cour du Québec

DISTRICT DE RICHELIEU:

Le 12 mai 1994 à 14h30, salle 1.22: 46, rue Charlotte, Sorel

COTE	Stéphane	68-05-22	765-27-001630-939
COURCHESNE	Lucien	54-01-14	765-27-001458-935
FUGERE	Francois	66-03-28	765-27-001390-930
FUGERE	Francois	66-03-28	765-27-001628-933
GRONDIN	Marie-Josée	71-11-04	765-27-001092-924
GRONDIN	Marie-Josée	71-11-04	765-27-001173-922
JANELLE	Claude	63-04-19	765-27-001480-939
LAMARCHE	Robert	62-10-13	765-27-002364-934
LAROSE	Robert	64-08-28	765-27-002196-930
MORIN	Renée	62-12-15	765-27-000987-934
RICHARD	Renée	50-06-06	765-27-000722-935
ROY	Pierre	66-09-28	765-27-002346-931
TREMBLAY	Laval	50-03-01	765-27-000790-924

Ce 18 mars 1994 François Gélinas, juge de paix

DISTRICT DE RIMOUSKI:

Le 27 juin 1994 à 10h30, salle 2.02: 382, St-Jérôme, Matane

Serge	50-09-13	125-27-000067-924
Serge	50-09-13	125-27-000098-929

Ce 3 mars 1994 Jean-Louis Lebreux, juge de paix

DISTRICT DE ROUYN-NORANDA:

Le 25 mai 1994 à 9h30, salle RC-04: 2, Avenue du Palais, Rouyn-Noranda

Dumas	Guy	41-04-30	600-27-003776-929
-------	-----	----------	-------------------

Ce 9 mars 1994 Claude Garneau, juge de paix

DISTRICT DE ST FRANCOIS:

Le 13 mai 1994 à 10h15, salle 5: 375, rue King ouest, Sherbrooke

AUGER	Sylvain	69-01-17	450-27-003633-930
BAZINET	Michel	62-08-20	450-27-004046-934
BEAUCHESNE	Ghislain	65-09-01	450-27-004304-937
BEAUCHESNE	Ghislain	65-09-01	450-27-005191-937
BEAUCHESNE	Michelle	63-02-27	450-27-003258-928
BEAUDIN	Larry	70-01-30	450-27-003148-932
BEAUDOIN	Mario	61-05-18	450-27-001635-937
BEAUPRE	Pierre	59-04-12	450-27-001904-937
BEUVEAU	Normand	43-12-14	450-27-003291-937
BELOUIN	Ricky	71-12-15	450-27-004075-933
BERGERON	Daniel	66-05-26	450-27-000051-932
BERGERON	Dany	73-10-04	450-27-001014-935
BERNARD	Roger	51-06-12	450-27-005562-939
BIBEAU	André	65-07-16	450-27-003784-931
BIBEAU	André	65-07-16	450-27-005177-936
BILODEAU	Claraud	42-09-05	450-27-003144-938
BILODEAU	Ghislain	66-11-22	450-27-003752-938
BILODEAU	Ghislain	66-11-22	450-27-004105-938
BILODEAU	Ghislain	66-11-22	450-27-004715-934
BILODEAU	Jean	62-10-04	450-27-001191-923
BILODEAU	Sebastien	62-10-04	450-27-001585-926
BISSON	Sebastien	67-11-04	450-27-002657-922
BLACK	Daniel	67-11-04	450-27-002854-925
BLAIS	Marc	65-09-10	450-27-002150-928
BLAIS	Marc	65-09-10	450-27-005767-934
BLAIS	Marc	65-09-10	450-27-006024-939
BLANCHETTE	Raymond	64-08-22	450-27-004717-930
BOISVERT	Marcel	74-08-30	450-27-003905-932
BOIVIN	Jean François	73-08-14	450-27-004620-936
BOLDUC	Raynald	42-02-17	450-27-003246-923
BOLDUC	Raynald	42-02-17	450-27-001933-936
BORNTRAEGER	Henry W. IV	42-02-01	450-27-004681-938
BOUCHER	François	65-09-23	450-27-005121-934
BOUCHER	Yves	57-11-04	450-27-002975-936
BOUFFARD	Serge	66-04-28	450-27-002575-934
BOURQUE	Sylvain	66-04-28	450-27-002531-937
BOURQUE	Daniel	55-12-17	450-27-004485-926
BRAZEAU	Jean Yves	61-12-23	450-27-004769-923
BRETON	Gaëtan	58-06-26	450-27-003420-932
BRONSON	Sharon	60-02-26	450-27-0022411-932
BROLETTE	Stéphane	68-10-30	450-27-002166-924
CADORETTE	Michel	45-03-11	450-27-002772-929
CANTIN	François	72-03-02	450-27-005254-933
CARRI	Alain	57-03-07	450-27-006152-936
CARRIER	Gaëtan	54-09-08	450-27-002032-936
CARRIER	Pierre	63-06-12	450-27-002596-933
CARRIER	Pierre	64-04-12	450-27-001917-939
CASTONGUAY	Denis	58-08-23	450-27-003120-938
CHABOT	Roger	47-01-28	450-27-004967-931
CHAILLER	René	68-12-14	450-27-003755-931
CHAILLES	Benoit	68-12-14	450-27-001949-932
CHAIANE	Jean Yves	63-03-19	450-27-001427-939
CHAIANE	Martin	71-11-11	450-27-006175-939
CHAREST	Yves	62-12-25	450-27-004355-939
CHAUNT	Yves	59-03-23	450-27-001166-925
CHRIETEN	Rémi	67-03-14	450-27-004010-925
CORBIERE	Michael	50-07-29	450-27-000425-928
CORBIERE	Michael	50-07-29	450-27-000915-926
CORRIVEAU	Serge	38-12-19	450-27-002884-922
COTE	Denis	70-03-21	450-27-004449-930
COUETTE	Rue	56-05-14	450-27-006254-932
COUTURE	Jacques	67-08-23	450-27-006172-936
COUTURE	Richard	65-01-25	450-27-006226-930
CROTEAU	Denis	57-10-03	450-27-002784-924
DANIEL	Stéphane	68-11-09	450-27-003821-923
DELAFONTAINE	Alain	63-04-15	450-27-005223-926
DESJARLAIS	Jean Claude	44-08-24	450-27-001644-939
DESLOUERS	Jean Guy	62-01-16	450-27-001350-925
DESMEULES	Marcel	49-03-10	450-27-001364-926
DESPEULS	Réal	67-02-02	450-27-002532-935
DRAPEAU	Guy	62-12-14	450-27-004944-930
DRAPEAU	Guy	62-12-14	450-27-005233-929
DRAPEAU	Guy	62-12-14	450-27-005245-933
DRAPEAU	Guy	62-12-14	450-27-006270-938
DUBOIS	André	58-04-01	450-27-001448-935
DUBOIS	André	58-04-01	450-27-003169-927
DUBOIS	André	58-04-01	450-27-005612-932
DUGRE	Pierre	73-08-28	450-27-001742-923
DUGRE	Pierre	67-02-07	450-27-000587-931
DUGRE	Pierre	68-05-06	450-27-003917-929
DUGRE	Pierre	68-05-06	450-27-004153-920
DUGRENIER	Clément	47-08-03	450-27-005809-934
DUMESNIL	Erick	73-01-11	450-27-000579-938
DUMESNIL	Eric	73-01-11	450-27-002524-932
DUMONT	Claude	47-03-07	450-27-001095-934
DUMOULIN	Francis	60-07-26	450-27-004984-936
DUPRE	Christian	72-03-30	450-27-003524-923
DUPRE	Roméo	60-07-13	450-27-004813-929
DURANLEAU	Réjean	54-05-24	450-27-002210-920
DURANLEAU	Réjean	54-05-24	450-27-002969-921
DUAL	Jacques	64-08-27	450-27-001443-936
DUAL	Serge	64-06-17	450-27-002786-929
FERLAND	Gaëtan	50-01-08	450-27-002247-922
FORQUES	Març	65-09-24	450-27-001583-939
FOURNIER	Stéphane	68-08-16	450-27-002968-931
FOURNIER	Stéphane	68-09-16	450-27-004182-927
FRANCOEUR	Eugène Jr.	60-08-13	450-27-004291-936
GAGNON	Dave	67-04-01	450-27-004335-931
GAGNON	Paul	72-11-30	450-27-004297-933
GARAND	Eric	67-01-11	450-27-004208-922
GARNEAU	Yvan	72-12-24	450-27-006040-938
GARNEAU	Yvan	72-12-24	450-27-002095-932
GARNEAU	Yvan	72-12-24	450-27-002297-935
GARNEAU	Yvan	72-12-24	450-27-003728-938
GAUCHER	Jean Yves	61-01-15	450-27-001595-925
GAUDETTE	André	64-09-02	450-27-002874-923
GAUDETTE	André	64-09-02	450-27-003579-927
GAUTHIER	Mario	62-11-28	450-27-005173-935
GAUVIN	Louis	58-03-03	450-27-003488-921
GELINEAU	René	74-06-19	450-27-004165-932
GERVAIS	Stéphane	71-01-26	450-27-004303-939
GILBERT	Yvette	47-06-21	450-27-003580-925
GILBERT	Jovette	72-01-13	450-27-004474-920
GIRARD	Manon	59-01-30	450-27-004393-930
GOULET	Steve	68-06-22	450-27-000117-929
GOULET	Steve	68-06-22	450-27-004483-939
GOULET	Steve	68-06-22	450-27-005787-932
GRENIER	Eric	67-08-19	450-27-004615-928
GRENIER	Eric	67-06-17	450-27-003311-925
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-001617-935
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-003184-926
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-003185-923
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-004841-920
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-004842-928
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-004844-924
GRIMARD	Danny	67-08-30	450-27-004845-921
GRONDIN	Guy	67-04-04	450-27-002063-931
GUILLEMETTE	Sylvain	71-02-03	450-27-005458-930
HAMEL	Nancy	73-08-28	450-27-005024-930
HAMEL	Roland	62-01-26	450-27-002125-920
HAMEL	Roland	28-10-26	450-27-002144-921
HAMEL	Roland	28-10-26	450-27-002394-922
HEBERT	Pierre	68-03-19	450-27-002392-934
HGLUND	Wendy	57-03-03	450-27-004911-939
HURLE	Yves	59-09-17	450-27-003882-925
ISABEL	Richard	45-07-09	450-27-005182-926
JACQUES	Jocelyn	43-11-07	450-27-002161-925

Prestataires d'assurance-chômage: chute de 3,9 %

À Sherbrooke, la baisse atteint 12,4 %, soit de 9190 à 8060, si l'on compare à janvier 1993

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Le nombre de prestataires d'assurance-chômage a chuté de 3,9 pour cent en janvier par rapport au mois de décembre 93 pour se chiffrer à 975 000 personnes, a annoncé hier Statistique Canada.

Cette tendance à la baisse des estimations désaisonnalisées s'est manifestée à chaque mois depuis novembre 1992, à l'exception du mois d'août 1993.

Pour le mois de janvier 1994, les

prestations totales d'assurance-chômage (prestations ordinaires, de maternité et autres) ont atteint 1,7 milliard \$, soit une diminution de 7,7 pour cent par rapport à janvier 1993.

Selon un porte-parole, M. André Picard, bien qu'il y ait eu une légère «progression dans l'emploi», on ne peut pas conclure que ceux qui ne reçoivent plus de prestations se soient trouvés un emploi.

«On ne suit pas les gens dans le temps. Une fois qu'ils ne reçoivent plus les prestations d'assurance-chômage, je ne peux pas vous dire combien sont retournés sur le marché

du travail, combien ont abouti à l'aide sociale, ou combien ont tout simplement quitté le marché», a-t-il expliqué.

Une autre explication plausible, c'est que cette baisse soit liée aux changements apportés par les conservateurs au régime d'assurance-chômage en avril 93. Dans certains cas, les travailleurs pouvaient perdre leurs prestations lorsqu'ils quittaient volontairement leur emploi ou pour mauvaise conduite.

«Il y a peut-être eu une quantité de gens qui auraient peut-être laissé leur emploi et qui ne sont peut-être plus admissibles aux prestations

maintenant, mais la tendance à la baisse a commencé avant ces changements», a cependant averti M. Picard.

Entre le mois de décembre et de janvier, le nombre de prestataires a diminué partout au pays, sauf au Manitoba où il a augmenté légèrement de 1,0 pour cent. C'est en Ontario où la baisse a été la plus marquée avec une diminution de 6,8 pour cent, suivi du Yukon avec une chute de 4,4 pour cent et de la Colombie-Britannique avec une diminution de 3,7 pour cent. Au Québec, la baisse est de 2,8 pour cent.

Cette diminution générale s'est

fait sentir dans les villes canadiennes. C'est London, en Ontario, qui remporte la palme avec une chute remarquable de 27,5 pour cent. Windsor suit de près avec une chute de 24,8 pour cent. La capitale terneuvienne, Saint-Jean, a vu le nombre de ses bénéficiaires diminuer de 19,7 pour cent.

Au Québec, la ville de Sherbrooke, avec 8060 prestataires, a enregistré une baisse de 12,4 pour cent par rapport à janvier 1993 quand on y avait dénombré 9190 prestataires.

A Montréal qui comptait en janvier de cette année 160 590 prestataires, la baisse est de 12,3 pour

cent. Il y avait 181 410 prestataires un an plus tôt.

Trois-Rivières a vu son nombre de prestataires considérablement réduit. Ils étaient 11 070 en janvier 1993 par rapport à 9520 un an plus tard, soit une baisse de 14,5 p. cent.

A Hull, la situation est demeurée presque stationnaire. Le nombre de prestataires d'assurance-chômage a chuté de 3,9 pour cent pour se situer à 11 960 par rapport à 12,200 il y a un an.

Enfin à Ottawa, le nombre de prestataires a chuté de 15,9 pour cent, soit de 20 760 il y a un an à 17 780.

Charest accuse les libéraux de ne pas avoir d'agenda

Montréal (PC)

Devant des étudiants de l'Université McGill à Montréal, le chef du Parti progressiste-conservateur Jean Charest a accusé le gouvernement libéral de ne pas avoir d'agenda et de se borner à poursuivre le travail que les conservateurs avaient commencé.

Environ 150 étudiants réunis par la Faculté de droit de McGill ont écouté le discours de Jean Charest, qui a résumé la pénible traversée du désert de son parti et expliqué son plan de relance du PC. Ils ont pu le questionner à souhait après son allocution.

En bon politicien, M. Charest s'est toutefois permis de vilipender tous azimuts ses adversaires, qu'ils soient libéraux, bloquistes ou réformistes.

Ainsi, les libéraux se sont fait reprocher de ne pas avoir d'agenda à eux, de s'être limités à trois interventions depuis qu'ils sont au pouvoir: les subventions pour les infrastructures municipales, l'annulation du contrat des hélicoptères et l'aéroport Pearson. «Voilà un parti qui n'a pas su bâtir son programme quand il était dans l'opposition», blâmait-il.

M. Charest reproche aussi aux libéraux de se borner à «repandre là où les conservateurs avaient laissé leur travail». Selon lui, même l'idée d'établir à Montréal la Commission de l'environnement de l'ALENA —qui a suscité des accusations de

favoritisme cette semaine dans le Canada anglais — date de l'époque où il était ministre de l'Environnement dans le gouvernement conservateur.

Le Bloc et le Reform ne trouvent guère de répit à ses yeux. Seul le PC incarne la vraie solution de rechange «nationale», croit-il.

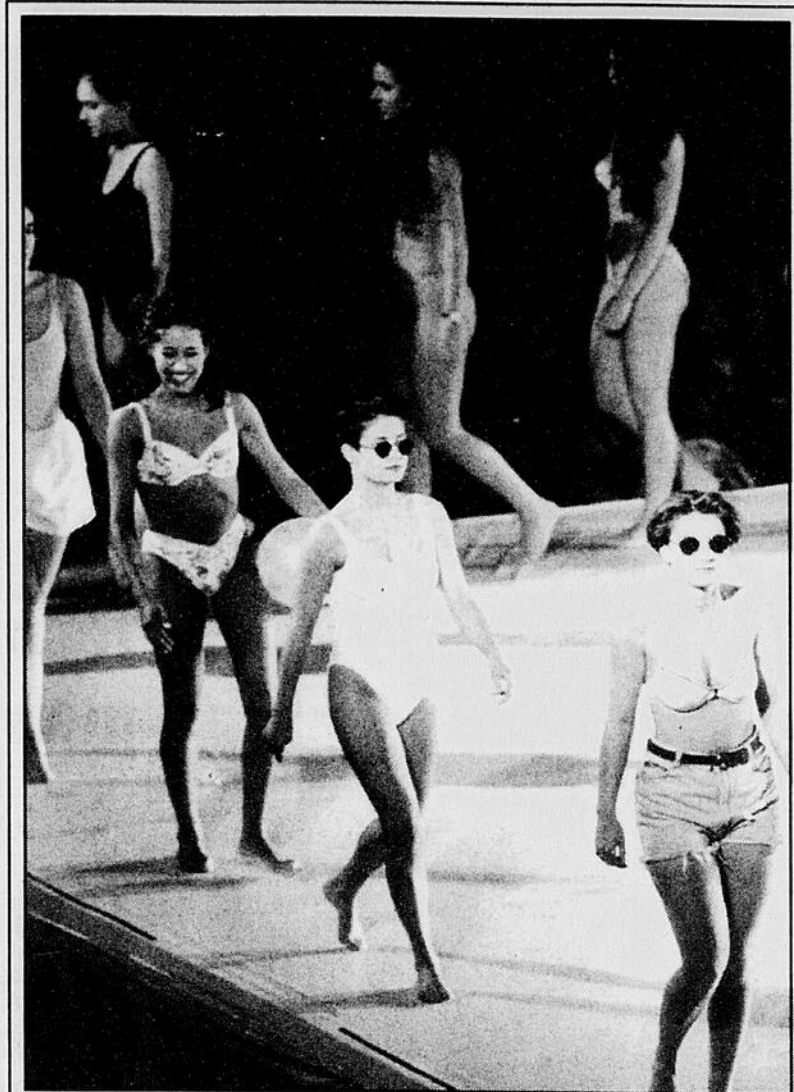
Le chef conservateur ridiculise la position du Bloc dans le dossier du Collège militaire royal de St-Jean, estimant que ce parti souverainiste s'est battu «pour préserver quelque chose dont il veut se débarrasser».

Le Bloc qui voulait donner aux Québécois «le vrai pouvoir», en campagne électorale, fait la démonstration du contraire, selon lui. «L'impact qu'ils ont eu jusqu'à maintenant, ça a été zéro.»

M. Charest se montre tout de même critique à l'endroit de sa propre formation politique et de sa dégelée électorale d'octobre 93. Il admet plusieurs erreurs de son parti, comme le fait de s'être fermé sur lui-même.

Il note par contre que le PC a su prendre des décisions difficiles qui l'ont rendu impopulaire, un prix qu'il paie encore aujourd'hui dans les sondages. En anglais, il a même lancé: «L'Histoire sera plus clémente envers nous que l'ont été les Canadiens. Nous n'avons pas eu tout le crédit de ce que nous avons accompli.»

M. Charest s'affaire maintenant à rebâtir son parti en vue de l'élection dans quatre ans.



Au profit d'Iris Estrie

Quelque 200 mannequins ont participé hier soir à un énorme défilé de mode au profit d'Iris Estrie dans l'enceinte du Palais des sports. Plus de 2000 billets avaient déjà été vendus avant que ne débute la soirée.

Téléphoto par Claude Croiselière

Chrétien a failli dans sa tâche, selon Manning

Calgary (PC)

Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas réussi à présenter aux Québécois une nouvelle vision du fédéralisme et, par conséquent, le Québec pourrait se séparer du Canada, a estimé hier Preston Manning.

Le chef du Reform Party croit que si le Parti québécois gagne les prochaines élections, le référendum ira dans le sens de la séparation parce que le gouvernement Chrétien n'a pas su offrir une vision renouvelée de fédéralisme.



Preston Manning

«Nous croyons que s'il s'agit d'un concours entre le vieux fédéralisme et la souveraineté, c'est le vieux fédéralisme qui va perdre.» Par ailleurs, au sujet des Mohawks et du problème de la contrebande, Preston Manning a répété que le Bloc québécois est plus intéressé à étouffer la voix des autochtones au Québec qu'à vraiment mettre fin au commerce illégal des cigarettes, de l'alcool et des stupéfiants.

Aux Communes, le Bloc québécois a récemment demandé qu'Ottawa prenne des mesures plus énergiques contre les contrebandiers mais, selon le chef du Reform Party, il ne s'agit là que d'un simple écran de fumée.

«Le Bloc sait qu'il n'y a pas d'opposants plus implacables du séparatisme que beaucoup des Américains du Québec, et particulièrement les Mohawks.»

«Ils (le Bloc) veulent que le gouvernement fédéral fasse un raid de la police et de l'armée sur ces réserves et que ça serve de précédent pour ce que le gouvernement séparatiste aura à faire s'il est au pouvoir», a-t-il poursuivi.

Entretien du réseau routier au Québec

Le plan quinquennal n'a pas été réalisé en entier (Garon)

Québec (PC)

Le gouvernement du Québec n'a pas réalisé en entier son plan quinquennal amorcé en 1990 pour l'entretien du réseau routier en consacrant, incluant 1994-95, 5,4 milliards \$ des 6 milliards \$ prévus, soit quelque 530 millions de moins qu'annoncé dans le budget du 26 avril 1990.

C'est ce qu'a affirmé hier, en conférence de presse, le député péquiste de Lévis, Jean Garon, en accusant le gouvernement d'avoir trompé la population une fois de plus.

«Qui ne se souvient pas des propos euphoriques de Sam Elkas et Yvon Vallières qui se vantaient des bretelles et se bombaient le torse en 1990 lors de l'annonce de ce fameux plan quinquennal. Ces deux personnages, aujourd'hui disparus du

décor des transports, ont induit les gens en erreur», a poursuivi M. Garon qui craint que les automobilistes ne paient encore pour la détérioration du réseau routier.

En même temps que le gouvernement «renie son engagement du plan quinquennal» en injectant moins d'argent, les automobilistes ont fait face à une hausse de taxes de 213 millions \$ en 1990-91. De plus, à compter du demain, les droits d'immatriculation des véhicules seront majorés de 5 \$ pour atteindre 135 \$, le plus haut coût au Canada.

Il faut également compter les ponctions de quelques milliards de dollars effectuées par le gouvernement dans les coffres de la Société de l'assurance automobile depuis quelques années sans que l'automobiliste en profite réellement, soutient encore le député de Lévis.

À 77 ans, Michel Chartrand n'a rien perdu de sa verve

Québec (PC)

D'entrée de jeu, l'éternel syndicaliste Michel Chartrand met ses cartes sur table.

Il est en colère et, à 77 ans, il n'a surtout pas l'intention de se taire: «I am an angry old man... Je suis en 'crisse' depuis un bout de temps».

L'Etat-providence, qu'il chérit tellement, celui qui doit permettre aux citoyens de «s'épanouir» en lui assurant travail, soins de santé, éducation, logement et loisirs, est en train de glisser entre les mains des Québécois.

Les deux principaux syndicats d'employés du gouvernement du Québec, ceux des fonctionnaires et des professionnels, avaient invité, hier midi, M. Chartrand à venir livrer sa façon de penser sur le syndicalisme dans la fonction publique.

Comme il l'a sûrement fait un million de fois durant sa longue et tumultueuse carrière, Michel Chartrand s'est joint aux quelques 200

syndiqués de l'Etat présents au centre communautaire Lucien-Borne pour manifester sur le trottoir contre le sort réservé aux services publics par le gouvernement du Québec.

Sur sa pancarte, on pouvait y lire «Duplessis, ce n'était pas pire que Johnson».

Prenant ensuite la parole devant un auditoire littéralement suspendu à ses lèvres, il a déclaré: «Daniel Johnson, c'est pire que Maurice Duplessis».

Au moins, même s'il haïssait les syndicats, Duplessis a relevé les agriculteurs, il a donné les pensions de vieillesse, il a permis l'électrification rurale. Avec Johnson, le «guillotineur», il n'y a que des coupures».

Son message, ponctué des habituels jurons, visait à faire prendre conscience aux travailleurs de l'Etat que la «révolution radicale» de la mentalité élitiste qui s'installe au Québec passait par l'action syndicale.

86 % des Canadiens appuient le principe du travail imposé aux bénéficiaires d'aide sociale

Toronto

Une majorité de Canadiens voudraient que le gouvernement fasse travailler les bénéficiaires d'aide sociale mais moins de la moitié croit que l'Etat



devrait verser un revenu minimum annuel garanti aux familles.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a récemment annoncé un projet en vertu duquel il ferait travailler les gens recevant des prestations de bien-être social. L'idée séduit évidemment les autres provinces et la population semble avoir une opinion bien tranchée sur la question.

Ainsi, selon un sondage Gallup, 86 % des Canadiens appuient le principe du travail imposé aux bénéficiaires d'aide sociale. Le pourcentage varie à peine d'une province à l'autre. Il oscille entre 81 % et 89 %. Au Québec, l'appui correspond exactement à la moyenne nationale (86 %).

Les répondants donnent l'impression d'être impitoyables à l'endroit des assistés sociaux. D'une part, moins de la moitié (46 %) d'entre eux approuvent le principe d'un revenu minimum annuel garanti versé aux familles et 39 % s'y

opposent carrément. Les Québécois sont à peine plus généreux avec 50 % de partisans et 35 % d'opposants au revenu minimum garanti.

La grande majorité (61 %) au Canada et au Québec) serait cependant prête à ce que l'on consacre les budgets de l'aide sociale aux programmes de recyclages des travailleurs.

Un Canadien sur cinq (20 %) - et davantage à l'ouest de la rivière Outaouais - croit que les assistés sociaux pourraient très bien se débrouiller sans l'aide de l'Etat. Seulement 13 % des personnes interrogées au Québec et 15 % dans les provinces atlantiques couperaient les vivres aux assistés sociaux.

Plus des tiers des Canadiens (35 %) et des Québécois (35 %) pensent que les prestataires d'aide sociale ont réellement besoin de l'Etat, alors que 40 % des Canadiens et 47 % des Québécois estiment que seules quelques personnes nécessitent réellement un soutien financier du gouvernement.

Par ailleurs, ce sont presque les deux tiers des Ontariens (62 %) qui trouvent que les provinces donnent trop d'argent aux assistés sociaux, une proportion largement supérieure à celle des provinces atlantiques (39 %), de l'ensemble du Canada (52 %) et du Québec (47 %).

Enfin, un peu plus de la moitié des Canadiens (52 %) et des Québécois (57 %) approuveraient l'intégration des régimes d'assurance-chômage et de l'aide sociale en un seul programme géré conjointement par Ottawa et les provinces.

JOUEZ À

EN PLEIN DANS LE 1000

EN TOUT, PLUS DE 30 000 \$ EN PRIX!

- 1 000 \$ PAR JOUR
- 30 COFFRETS-CADEAUX
- UN SÉJOUR À PARIS

GRILLE «EN PLEIN DANS LE 1000» DU 31 MARS 1994

CIMO 106 HEURE: 7 H 45 INTERPRÈTE: ROD STEWART TITRE: _____	La Tribune JOURNALISTE: ROCH BILODEAU PAGE: _____	CÉLINE DION HEURE: 18 H 34 TITRE: _____
La Tribune JOURNALISTE: DENIS DUFRESNE PAGE: _____		CIMO 106 HEURE: 17 H 00 INTERPRÈTE: DON HENLEY TITRE: _____
CIMO 106 HEURE: 9 H 46 INTERPRÈTE: ELTON JOHN TITRE: _____	CÉLINE DION HEURE: 13 H 33 TITRE: _____	La Tribune JOURNALISTE: MARIO GOUPIL PAGE: _____

GAGNANT DU DERNIER TIRAGE:
10005
DE CADRES ET DE LAMINÉS
JULIE NOËL DE TILLY, DE STOKÉ

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS «EN PLEIN DANS LE 1000»
Remplissez dûment ce bulletin puis retournez cette annonce, avec vos réponses, à:
«EN PLEIN DANS LE MILLE», CIMO 106, 1750 rue Sherbrooke, Magog (Québec) J1X 2T3.
Nom: _____ Age: _____ App: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Ville: _____ (tr.) _____
Téléphone: (rés.) _____
Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans ou plus. Détails et règlement du concours disponibles à CIMO 106 et à LA TRIBUNE. Date de clôture du concours: 22 avril 1994.

Courez la chance de gagner 1000 \$ par jour!

Écoutez CIMO 106 et lisez La Tribune, puis remplissez ci-dessus, trois cases successives (à l'horizontale, à la verticale ou en diagonale), en fournissant le titre de la chanson mystère et le numéro de la page sur laquelle paraît l'article du journaliste-vedette. Les gagnants qui auront réussi à remplir toute la carte recevront, en plus, un coffret-cadeau (2 CD) et seront admissibles au tirage d'un voyage à Paris pour 2 personnes afin d'assister au spectacle de Céline Dion à l'Olympia, le 27 septembre prochain.

TIRAGES:
DU 14 MARS AU 22 AVRIL
DANS LE 200, À 7 H 30

CIMO 106

RADIO ÉNERGIE

La Tribune